LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 33 Saint-Boniface, du 11 au 17 novembre 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + taxes

Lorette grandit

Gabriel et Agathe Arbez doublent la surface de vente de leur épicerie à Lorette. Ils vont continuer à offrir un service de campagne aux prix de la ville. **Page 9.**



photo: Jean-Pierre Dubé

Qu'est-ce qu'on va faire?

Un moment intense – peut-être le seul – à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, où le Conseil jeunesse provincial a demandé une réunion publique pour débattre des modifications au Conseil provincial de concertation et de priorisation. Pages 6 et 7.



photo: Karine Beaudette

L'opéra passion

Ils sont plusieurs francophones et francophiles à jouer dans l'opéra fougueux de Bizet, *Carmen*. De g. à d.: (debout, en arrière) Jean-Louis Hébert et Nicole Lafrenière; (2e rangée) Dick Jackson, Jean-Guy Mercier et Raymond Sokarski; (devant) Lianne Fournier, Linda Feasby et Carolyn Boyes. Lire en page 14.



photo: Laurent Gimenez

À l'occasion du Jour du Souvenir, Ross Tascona évoque des souvenirs aigres-doux de son séjour en Normandie lors du Débarquement de 1944. Voir en page 19.

Artiste et canoteur

Denis Savoie est très occupé avec des contrats en design et en illustration. Il a tout de même trouvé 400 heures dans la dernière année pour construire son propre canot. **Page 13.**

Un XLent radiothon

La radio communautaire du Manitoba a récolté environ 16 500 $ le 3 novembre lors de son radiothon. Ce n'est que le début, puisque CKXL espère collecter 30 000 $ d'ici la fin de 1994. **Page 3.**

Citation de la semaine

«Il est meilleur que son père!»

L'entraîneur Jude Boulianne, au sujet de son fils, Jude Brian, qui joue au hockey pour Bemidji State University, comme son père 20 ans plus tôt. **Page 13.**

SOMMAIRE

La GRC retire les accusations contre Patrick Gagnon

Un tribunal à Saint-Pierre?

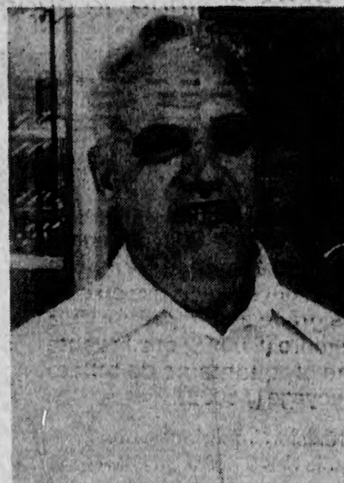
La Gendarmerie royale du Canada tente d'enlever à un résident d'Île-des-Chênes le moyen de dénoncer le manque de bilinguisme dans ses forces et à la Cour provinciale de Steinbach. Mais Laurent Gagné n'a pas l'intention de lâcher.

Le 4 novembre, Laurent Gagnon et son fils Patrick (ce dernier accusé en juin de conduite dangereuse) devaient comparaître en Cour provinciale à Saint-Boniface. Mais à la dernière minute, l'accusé et son père apprenaient par lettre que les accusations avaient été retirées.

Mystère? Non, Laurent Gagnon avait signifié à la cour son intention de ne pas se présenter à Saint-Boniface. «Je leur avais écrit qu'on ne serait pas là. Ce que je voulais, c'est un procès en français à Steinbach, comme c'est supposé. Ça aurait été un plaisir d'aller en cour en français à Steinbach.

«Ils préfèrent ne pas donner de justice en français à Steinbach, poursuit Laurent Gagnon. Ils pensent qu'en retirant l'accusation, que je vais arrêter de me battre. Mais je ne lâcherai pas.»

Il a obtenu l'appui de la Société franco-manitobaine, qui a envoyé une lettre à la ministre de la Justice, Rosemary Vodrey, demandant des explications pour le comportement d'un juge de Steinbach, qui, en juin, a refusé d'accorder aux Gagnon un procès dans leur langue.


Laurent Gagnon ne lâche pas.


Rosemary Vodrey: un malentendu.

Or, dans une lettre à la SFM reçue le 4 novembre, la ministre Vodrey répond: «Il est apparu qu'il y a eu un malentendu avec le bureau du greffier à Steinbach...

«J'ai été informée du fait que le juge en chef de la Cour provinciale a clarifié la situation auprès du bureau du greffier en indiquant que lorsque le tribunal reçoit une demande de procès en français, le procès doit avoir lieu à Steinbach, avec un juge francophone. Dans toutes les autres parties de la province, les demandes de procès en français sont traitées dans la région où l'infraction a été commise.»

Malentendu? «Quand je suis allé à Steinbach, je me suis fait mettre dehors, ni plus ni moins, se rappelle Laurent Gagnon. Le juge m'a dit de m'en aller à Saint-Boniface et qu'il n'y avait pas de procès en français à Steinbach. Ensuite, il a dit qu'il voulait parler à mon fils, parce que, lui, il parlait anglais! C'était une erreur, ça?»

Laurent Gagnon n'est donc pas satisfait de la version donnée par la ministre. Et il demande de la rencontrer, en compagnie de la SFM, des juristes francophones et du conseiller spécial du Manitoba en matière de services en langue française, Edmond LaBossière.

«On veut que les procès en français dans cette région aient lieu à Saint-Pierre, vu qu'on n'y a pas droit à Steinbach. Si elle est ministre de la Justice, il doit y avoir une justice pour les francophones!»

À la SFM, l'agent Rénald Rémillard précise que l'on a commencé à réviser le dossier des services en français de la Cour provinciale, et que des consultations se déroulent actuellement avec l'Association des juristes francophones.

Jean-Pierre DUBÉ



Georges et Laurette Painchaud

1954 ♥ 13 novembre ♥ 1994

Félicitations
Maman et Papa
à l'occasion de votre
40e anniversaire
de mariage.

Avec amour,
vos enfants et petits-enfants

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — Journal de l'année 1993-94

OPSCOM — Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735

Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Éducation en danger

Ottawa - La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) aimerait que le gouvernement fédéral réfléchisse bien avant de se retirer complètement du financement de l'éducation postsecondaire. Selon la FJCF, une telle décision ne ferait que précipiter la hausse des frais de scolarité, obligeant de nombreux étudiants à abandonner leurs études, et mettrait en danger le système d'éducation. Le gouvernement verse présentement huit milliards $ par année aux provinces pour l'éducation postsecondaire. (APF)

Construction en 1996

Whitehorse - Les Franco-Yukonnais auront une nouvelle école française en septembre 1996. L'école Émilie-Tremblay de Whitehorse fonctionne actuellement dans des classes portatives. La construction coûtera six millions $, partagés à parts égales par les gouvernements fédéral et territorial. L'institution offre une programme de la maternelle à la 11e année et compte 98 élèves. Une nouvelle école permettra d'accueillir 250 élèves jusqu'à la 12e année. (APF)

Les Acadiens déportés

Ottawa - Radio-Canada est à la recherche d'auteurs pour écrire le scénario de mini-séries portant sur les francophones hors Québec, en particulier sur la déportation des Acadiens. Michèle Fortin, vice-présidente de la télévision française, insiste que seule Radio-Canada peut réaliser ce genre d'émission, si possible filmée entièrement dans une communauté francophone hors Québec, ce qui serait difficile puisque les stations hors Québec ne sont pas équipées pour ça. (APF)



La dette diminue, le budget d'opération s'équilibre

CKXL au bout du tunnel?

La collecte de fonds entreprise par CKXL jusqu'à la fin de l'année a bien commencé: environ 16 500 $ ont été recueillis en trois jours grâce au Radiothon du 3 novembre (9 000 $) et à la vente d'une cinquantaine de billets loto-voyage (7 500 $).

Précision importante: une bonne partie des 9 000 $ du Radiothon provient du renouvellement des cartes de membres et ne constitue donc pas vraiment de «l'argent neuf». Christian LaRoche, directeur général de CKXL, précise d'ailleurs que le nombre de membres n'a pas beaucoup augmenté (il tourne autour des 600).

«C'est un beau début», déclare-t-il quand même, en rappelant que la campagne se poursuit jusqu'au 31 décembre et que l'objectif final consiste à recueillir au moins 30 000 $ (1).

Les gens qui ont mis une fois de plus la main à la poche pour aider CKXL financent-ils un puits sans fonds? Christan LaRoche affirme que non, chiffres à l'appui: «Si on n'avait pas la dette, on aurait été rentable dès cette année. Notre budget opérationnel est d'environ 250 000 $ par an (contre 330 000 $ la première année). Cette année, on aura un léger manque à gagner d'environ 3 000 $. Le prélèvement de fonds nous aidera à le combler.»

Pour Christian LaRoche, l'élimination totale de la dette reste l'objectif prioritaire. Une dette qui a diminué plus vite que prévu ces derniers mois (elle est passée de 258 000 $ au printemps à 130 000 aujourd'hui), notamment à cause de l'insistance de certains créanciers à se faire embourser sans délai.



Archives La Liberté

Il y a quelques semaines, Entreprise Saint-Boniface a exigé de CKXL le remboursement immédiat de son prêt de 78 905 $.

Heureusement, la plupart des créanciers restants semblent plus conciliants. Il s'agit notamment du Centre culturel franco-Manitobain (le plus gros) et du Manitoba Telephone System (une partie du paiement peut se faire sous forme de publicité gratuite). En revanche, Revenu Canada se montre absolument inflexible. Les autres créanciers sont essentiellement des commerces privés.

«On ne peut pas traîner une dette comme ça pendant trois ou quatre ans, estime le directeur général. Ça mange les ressources financières et humaines de la radio. Notre objectif est de réduire la dette à zéro, en une année si possible.»

Pour atteindre ce but, CKXL mise surtout sur l'augmentation des revenus publicitaires. «Les revenus de publicité ont augmenté de 25 % par an depuis trois ans, affirme Christian LaRoche. Et je suis certain qu'on n'a pas atteint la limite. On n'a pas mis tous les outils en place pour y parvenir.»

À l'heure actuelle, la publicité, les contributions des membres et les collectes de fonds fournissent environ 60 % du budget d'opération de la radio. Les 100 000 $ restants proviennent de l'Entente Canada-Manitoba. Cette entente est valable pour quatre ans encore, mais rien ne garantit que CKXL continuera de recevoir le même montant chaque année.

Sur les 300 à 350 annonceurs actuels de la radio, environ 80 % sont des institutions ou des commerces locaux. Christian LaRoche, qui s'occupe lui-même de la publicité, voudrait donc «traverser la rivière» et recruter de nouveaux annonceurs anglophones. «L'avantage avec eux, c'est qu'ils annoncent à coups de 2 ou 3 000 $.»

Les arguments de vente de la Radio communautaire: 18 000 personnes qui l'écoutent au moins deux heures par semaine (d'après une étude effectuée il y a quelques mois), et une popularité grandissante auprès du public anglophone.

«L'émission de "Dance music", diffusée le vendredi soir, y a beaucoup contribué. On est la seule radio à Winnipeg qui diffuse ce genre de musique. À chaque émission, on reçoit une trentaine d'appels d'anglophones qui font des demandes spéciales. Une radio anglaise a même changé sa programmation pour inclure une émission semblable!»

Les exigences financières de CKXL l'obligeront-elle à modifier sa programmation pour répondre aux attentes du marché anglophone, voire à inclure des émissions en anglais? «Ce n'est ni dans notre licence, ni dans notre mandat, et ce serait dangereux, répond Christian LaRoche. Il ne faut pas oublier qu'on est là pour les générations futures, pour créer une habitude dans la population francophone. On peut bien faire les choses en français.»

Christian LaRoche s'engage aussi à maintenir la programmation actuelle, avec cinq employé(e)s à temps plein et une quarantaine de bénévoles qui assurent 120 heures de diffusion par semaine.

«Si on s'aperçoit que notre «plan A» ne marche pas, on sera bien obligé de trouver un autre format. Mais on ne veut pas devenir une radio satellite qui diffuse de temps en temps, ni une sorte de Radio-Canada musicale.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les 400 billets loto-voyage, vendu à 150 $ chacun, permettent de gagner un voyage d'une semaine pour deux dans le Sud (valeur de 2 000 $). Les noms des 12 gagnants seront tirés au sort une fois par mois à partir de janvier prochain. Ceux qui achètent leur billet avant le 1er décembre participeront à un 13e tirage.

Rectificatif

Dans le cadre de l'Action de grâces, un groupe d'étudiants et de parents de Notre-Dame-de-Lourdes ont fait une contribution au centre de Mère Teresa de Winnipeg. Il s'agissait d'un camion plein de produits des jardins et des champs, et non d'un panier, comme on l'a écrit dans La Liberté du 28 octobre au 3 novembre 1994.

ÉDITORIAL

L'argent pour former des bilingues

L'année scolaire est déjà entamée depuis plus de deux mois, et la Division scolaire franco-manitobaine attend toujours son financement de base. Elle a demandé la somme de 26 millions $ en avril dernier.

Voilà que le fédéral, lui, annonce sans faire de bruit un octroi de 15 millions $ sur cinq ans dans une entente à parts égales avec le Manitoba pour la mise en oeuvre de la gestion scolaire.

On a choisi de signer l'entente à huis clos et d'en faire l'annonce lors du Gala des prix Riel, alors que la signature d'une entente du genre se ferait normalement devant public charmé et caméras roulantes.

C'est vrai que le groupe du ministre Clayton Manness se prépare à retourner aux urnes et que le Sun de Winnipeg s'est récemment montré plutôt méchant quant ça vient aux "frog dollars".

Mais est-ce admissible que le ministre fédéral Michel Dupuy ait joué le jeu? C'est vrai qu'il avait déjà reçu assez d'oeufs crus au cours de la semaine pour une intervention douteuse auprès du CRTC en faveur d'un de ses électeurs.

La province donnera-t-elle sa part? Clayton Manness nie que ce sera 15 millions $. Il se prépare à réagir publiquement à l'annonce, précisant que «le ministre fédéral a fait une déclaration qui dépasse le cadre de l'entente».

Il reste que cette annonce a son importance, et que les principaux intéressés, les commissaires de la DSFM, n'ont pas été invités à l'événement. Ils ont appris la nouvelle comme tout le monde. Merci beaucoup, monsieur le ministre. (Il faut être poli quand on reçoit de l'argent!)

C'est vrai que si l'annonce avait été faite au cours de l'assemblée de la Société franco-manitobaine, il y aurait peut-être eu des questions...

«On ne s'attendait pas à être à la signature, admet cependant le président Louis Tétrault. Au printemps, quand on a demandé d'être présent dans ce dossier, on s'est fait dire que ce n'était pas notre place, qu'on connaissait déjà nos priorités.

«Dans l'entente, ils parlent d'une consultation intensive avec la communauté, poursuit le président. Ce n'est pas avec nous qu'elle a eu lieu!»

Tout cela augure assez mal pour l'annonce à venir du financement de base de la DSFM. Les commissaires et les administrateurs sont déjà très inquiets. Et on serait étonné que la consultation s'intensifie à la dernière minute.

La DSFM a donc demandé de rencontrer le ministre d'urgence, pour connaître les intentions budgétaires du gouvernement. Il serait en effet inacceptable à ce point de se voir imposé un budget insuffisant. Car il convient de donner des moyens équitables à une nouvelle division scolaire, surtout si elle est francophone.

Si on veut attirer ici des entreprises dans le secteur des communications, qui demandent du personnel bilingue, il est urgent que tous les ministres saisissent l'importance à long terme de l'éducation dans la communauté francophone.

Jean-Pierre DUBÉ





Lettres

«Notre attitude nous tue!»

M. le rédacteur,

Dans La Liberté du 21 au 27 octobre, on apprend qu'une grande entreprise a du mal à trouver du personnel au Manitoba. Quelle vérité! Rechercher des bilingues pour avoir des remplaçants dans nos entreprises est aussi désespéré. La communauté franco-manitobaine n'a toujours pas accomplie la révolution culturelle qui lui permettrait d'accorder la même importance à l'économie et à l'entrepreneurship qu'à l'éducation et à la culture.

Selon Gary Tessier, le directeur du Conseil de la Coopération du Manitoba (CCM), la priorité de la communauté, ce n'est toujours pas l'économie. Pour quelques raisons que je ne sais pas, on ne peux sortir d'entrepreneurs de nos institutions. Quand tu parles d'entreprise, tu frappes un mur.

C'est vrai, ça fait 15 ans que j'essaie. Nos enfants qui sortent de nos institutions n'ont aucun sens de l'entreprise, et n'y mettent aucune valeur. C'est un monde tout à fait différent à ce que notre service publique est habitué, là où nous avons un système désuet au coton, là où ça nous coûte toujours plus cher et là où il n'y a aucune compétition.

Ils disent qu'ils sont pour la survivance du français, et je me demande s'il sont bien honnête. Quand nos entreprises et nos terres auront passé aux étrangers, je suppose qu'ils vont recevoir leur paye: des bancs d'école française non remplis. Comment voulez-vous que nos jeunes prennent des entreprises quand la communauté n'y est pas favorable? Pensez-y bien en campagne: Dans plusieurs communautés, nos magasins, nos distributeurs, nos terres, ils appartiennent derniers propriétaires canadiens-français. Ça va être comme Delmas Saskatchewan.

L'ancien ministre Jake Epp, à l'assemblée de la SFM, nous la bien dit, il l'a presque crié. «C'est notre attitude qui nous tue». ("It's our attitude that kills us".)

Ceux qui étaient là l'ont-il entendu? Eux, ils font leur réussite sur l'économie pour préserver leur foi, leur langue et leur patrimoine, on les passent comme exemple à CBWFT.

Si on ne donne pas place à l'économie, elle va nous trouver, elle va être dévastatrice et elle va prendre les choses l'une après l'autre et il en restera presque rien.

Vous allez fermer les écoles française mises en place et à quel prix, là où vous avez mis toutes vos énergies. Je pense que c'est regrettable et triste, parce que si nous ne donnons pas la place à l'entreprise, d'autre vont le faire. Il est plus tard qu'on le pense.

Sincèrement,

Léonard Robidoux
Otterburne
Le 24 octobre 1994

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne con-tienne pas de propos diffa-matoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.


photo: Jean-Pierre Dubé

Une quarantaine de personnes se sont réunies à La Broquerie. Le dernier colloque régional aura lieu à Saint-Boniface (dans les locaux du Club Eclipse) le mardi 22 novembre. Dans la photo, on reconnaît une des animatrices, Sr Léonne Dumesnil, donnant son rapport d'atelier.

Grâce au Programme d'autonomie des aînés

La FAFM consulte ses membres

Comme les aînés sont invités à apprendre et à changer avec les temps, la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) est aussi prête à changer son mandat. Une vaste consultation sur «l'épanouissement du bel âge» a lieu en ce moment.

«On est censé apprendre toute notre vie, lance la présidente de la FAFM, Alma Desautels, mais pour s'aider à vieillir en santé, on n'a pas appris ça.» La santé et l'éducation se retrouvent donc au centre des nouveaux besoins exprimés par les participants aux colloques régionaux.

Les premières rencontres régionales, à Saint-Malo le 27 octobre, à La Broquerie le 3 novembre et à Notre-Dame-de-Lourdes le 8 novembre, ont permis de réunir une quarantaine d'aînés dans des ateliers portant sur la santé, l'éducation, l'action communautaire et l'économie.

Dans ce dernier secteur, qui ne figure pas dans la liste des buts et objectifs actuels de la FAFM, l'intérêt est grandissant. «Après la santé, l'économie est le plus gros point, souligne Alma Desautels. On a des gens qui ne savent pas remplir un formulaire du gouvernement. Il y a toutes sortes de questions comme: comment est-ce qu'on s'organise si on perd notre partenaire?»

On sait en effet qu'un tiers des femmes mariées vivront leur bel âge sans leur conjoint. De plus, 72 % des femmes de 65 ans et plus vivent sous le seuil de la pauvreté.

«Il y a de l'éducation à faire de ce côté-là: il y a des femmes qui n'ont jamais signé un chèque! Des bonnes suggestions sont sorties des colloques, comme l'accès à une banque d'information qui circulerait dans les villages; il y aurait des noms de personnes qui peuvent (par exemple) aider les aînés à faire leur déclaration d'impôts à la maison.»

Les objectifs de la FAFM sont essentiellement de regrouper, promouvoir et représenter les aînés francophones. «Cela ne changera pas, signale la présidente. «Mais comment ça continuera à se faire? On va redéfinir le mandat si les gens veulent qu'on procède différemmment. On est dans une routine qu'on pourrait changer.»

Grâce au Programme d'aide à l'autonomie des aînés, qui a fourni une somme de 71 370 $ sur trois ans pour cette exercice, on a retenu un consultant (Charles Gagné de BDO) et mis sur pied un conseil consultatif de 12 personnes pour formuler la nouvelle vision.

Quand sera complétée l'étape des consultations (les colloques), un rapport sera préparé avec la collaboration du conseil de la FAFM et du conseil consultatif, en vue de présenter les grandes lignes de l'orientation future à l'assemblée annuelle de mai 1995.

La 3e étape consistera à préparer une stratégie de mise en oeuvre, qui pourrait être présentée à l'assemblée annuelle de 1996.

Un sondage effectué en 1992 avait montré que les besoins des aînés se situent davantage dans la livraison de soins aux personnes seules et dans le développement de programmes socio-économiques que dans la revendication politique.

Jean-Pierre DUBÉ

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Shêne Paul Damphousse, j'ai reçu mon deuxième nom de mon grand-père Damphousse; et moi, je m'appelle Berne Arthur Damphousse, j'ai reçu mon deuxième nom de mon grand-père Clément.

Nous sommes nés le 18 novembre 1993. Nous habitons à Letellier (Manitoba) avec nos parents Ginette (née Clément) et Guy Damphousse.

Nous allons visiter nos grands-parents à Aubigny, ils sont Lucille (née Nault) et Arthur Clément, ainsi que nos voisins Fernande (née Fillion) et Paul Damphousse.

Salut à tous nos cousins et cousines!



Des héros du quotidien

Les prix Riel de 1994 n'ont pas reconnu des contributions individuelles mais plutôt des efforts collectifs: le Comité de parents de Saint-Georges pour le rétablissement de leur école; l'organisme Réseau pour la mise sur pied de l'Entre-temps des Franco-Manitobaines; Gilbert et Mona Audette, ainsi qu'André Garand et Murielle Bérard pour leur contribution à la création de l'école française de Saint-Pierre-Jolys; et la Compagnie du sieur de La Vérendrye pour la valorisation du patrimoine franco-manitobain du 18e siècle.

200 personnes réunies pour entendre la chanson de Mario Dumont

Tu n'es pas maître dans ta maison quand nous y sommes!

Le chef du Parti Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a reconnu, lors de son passage à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine le 5 novembre, que les francophones hors Québec auraient leur place dans le cadre d'un partenariat entre le Québec et reste du Canada, advenant une indépendance d'une forme quelconque.

Mais avant tout ça, le Québec doit premièrement «faire le grand ménage chez nous: couper le déficit de moitié, régler les finances publiques, réinstaurer la démocratie, enlever la ligne de parti, redonner le pouvoir aux élus, simplifier la bureaucratie.» Voilà, selon le Parti Action



photo: Karine Beaudette

Mario Dumont: «Je suis souverainiste et non séparatiste. Pour moi, le mot séparation est opposé au mot alliance. Le monde d'aujourd'hui est fait d'alliances. La force d'un peuple n'est pas mesurée par le nombre de liens brisés, mais plutôt par sa santé économique et culturelle.»

démocratique, la 1e étape pour que le Québec devienne «maître chez lui».

Ensuite viendra la question du référendum: «Il est devenu clair qu'il y a nécessité pour un changement majeur. 75 % de Québécois, si on compte les votes pour le Parti québécois et pour l'Action démocratique, veulent une forme de souveraineté. Le désir d'affirmation est là. Mais cette décision devra être prise à l'intérieur du Québec. Le Québec doit premièrement passer par le référendum pour ensuite parler de partenariat avec le Canada.»

Mario Dumont, 24 ans, s'inspire du modèle européen pour parler de l'union économique qu'il pourrait y avoir entre le Québec et le reste du Canada advenant une souveraineté: «En Europe, un niveau de gouvernement supérieur a été créé pour s'occuper de responsabilités que chacun accepte bien de mettre en commun, à plusieurs niveaux économiques.

«Étant donné les circonstances linguistiques ici, à l'intérieur d'un partenariat comme celui-là, un lien direct serait créé entre communautés de langue française. Il peut y avoir une place très importante pour les francophones hors Québec, pour des coopérations en recherche, en éducation, dans plusieurs domaines.

«Parce que le Québec a cette masse critique de personnes – six millions comparé à 50 000 ici au Manitoba – si on peut faire bénéficier d'autres communautés de ce qui se fait chez nous, eh bien, bravo! Le monde d'aujourd'hui est fait d'alliances. On inclut dans notre vision des ententes culturelles et économiques avec nos compatriotes francophones de toutes les régions.»

Le Parti Action démocratique est né à la suite d'une tournée de réflexion et de consultation à travers le Québec. «Nous, ce sur quoi on travaille, c'est l'avant-référendum. On pense que le Parti québécois va devoir rallier une coalition plus large. Ils vont devoir tenir compte des opinions des autres.

«S'ils partent seuls demain et se lancent dans un référendum, selon toute vraisemblance, ils vont se casser la gueule. Nous, on travaille pour que la proposition soit plus large: une souveraineté plus partenariat. Mais si le Parti québécois ne tient compte de rien, se lance avec la question qu'ils ont en tête maintenant, on aura travaillé dans le vide pendant un an. La population jugera d'un comportement en vase clos comme celui-là.

«Mais on espère pouvoir, dans l'avant-référendum, préparer quelque chose où, disons, les deux tiers des Québécois pourront dire oui avec une certaine fierté et sentir qu'on fait un pas en avant.»

Et quoi si le résultat du référendum est encore le statu quo? Le Parti Action démocratique perd-il sa raison d'être, comme le Parti québécois? «la raison d'être du PQ, c'est la souveraineté du Québec, alors que nous, c'est l'épanouissement du Québec, des personnes. Pour nous comme parti, ça ne change rien. Ce n'est pas nous qui portons la responsabilité du référendum. On va continuer à défendre nos options et on verra s'il faudra revoir certains éléments du programme à la lumière de ça.»

Le Parti Action démocratique, fondé il y a moins d'un an en décembre 1993, a présenté 80 candidats dans 125 comtés aux dernières élections provinciales. Ils ont recueilli 7 % du vote provincial, ou 10,5 % si on compte seulement les 80 comtés où il y avait un candidat. Et aux prochaines élections, le Parti Action démocratique aura 125 candidats, «ça c'est sûr!»

Karine BEAUDETTE

Bilan de l'assemblée annuelle de la SFM

Pas de gros lot, pas d'accrocs!

La seule surprise de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM) du 5 novembre a été l'annonce de Michel Dupuy, ministre de Patrimoine canadien, lors du Gala des prix Riel, que le gouvernement fédéral versera 15 millions $ en cinq ans à la Division scolaire franco-manitobaine.

Autrement, tout s'est déroulé comme prévu, sans accrocs. Environ 160 personnes se sont inscrites (250 en 1993). «On a eu des commentaires que la présentation des activités et de la programmation en cours était claire et rapide, remarque le directeur des communications, Michel Loiselle. Les gens ont trouvé intéressant de voir qui fait quoi.»

La SFM avait invité Mario Dumont, chef du Parti Action démocratique, comme conférencier invité pour le dîner. «Il nous a expliqué quelle place nous avions dans leur plateforme, indique le responsable du secteur politique, Rénald Rémillard. Je crois que c'était en même temps une tentative de consultation, de dialogue. Il était très intéressé de connaître la réaction de notre communauté.»

La conférence avec Mario Dumont avait aussi pour but de relancer le débat sur la question du Québec en vue des consultations que la SFM va mener bientôt pour recueillir des opinions et établir sa stratégie.

La SFM a aussi annoncé qu'elle avait l'intention de monter un vidéo et de publier 4 000 exemplaires d'un cahier bilingue, intitulé Le Manitoba français, une francophonie au coeur de l'Amérique, servant à promouvoir la communauté par secteur.

«Ces outils pourraient servir à faire la promotion auprès des gouvernements, des organismes, des entreprises privées, etc...», signale Michel Loiselle.

Ce matériel promotionnel pourra être utile surtout puisque la SFM a l'intention de trouver des fonds, publics et privés, au-delà des sources habituelles. «On veut aller chercher du financement pour la promotion des services en français et de la communauté globale.»

Les rapports financiers ont été adoptés ainsi que les changements proposés aux règlements généraux. Dès l'assemblée générale 1995, le conseil d'administration regroupera 11 membres (plutôt que 13), élus pour deux ans (et non trois), qui devront se réunir un minimum de quatre fois par année (au lieu de huit).

Tous les candidats aux élections ont été élus sans concurrence, y compris Gilbert Sabourin comme président du Conseil provincial de la concertation et de la priorisation.

Karine BEAUDETTE


photo: Jean-Pierre Dubé

Le nouveau conseil d'administration au complet: Patricia Courcelles (présidente), Michel Chartier (président de Comité de revendication politique), René Toupin (président du Comité de la facilitation de la concertation) et les conseillers Louis Allain, Claire Desrosiers, Agnès Dubois, Laurent Gagné, Guy Gagnon, Aimé Gauthier, Paul McKenna, Gérald Nadeau, Sylvie Ross et Micheline Sabourin.

Les grandes priorités du CPCP pour 1995-1996

Un organisme en gestation qui doit déjà accoucher

Les grandes priorités de la communauté francophone pour 1995-1996 ont été rendues publiques par le Conseil provincial de concertation et de priorisation, au cours de l'assemblée annuelle de la SFM. Les 12 priorités seraient de valeur égale.

Les voici: la gestion scolaire, le développement économique (pris en charge par les municipalités bilingues, le réseau d'agent.e.s de développement communautaire, l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, le Centre du patrimoine, le directorat des sports et loisirs, la radio CKXL, le domaine de la santé, le financement de base des groupes culturels, la sensibilisation des instances gouvernementales et juridiques, les services sociaux et les communications.

Si tout cela est prioritaire, qu'est-ce qui reste? «Ce sont les grandes orientations, explique le nouveau président du CPCP, Gilbert Sabourin (qui succède à Marcelle Forest). Il va maintenant falloir recouper les priorités par région avec les priorités par secteur.»

Une réunion à cet effet aura lieu le 26 novembre, regroupant tous les membres du CPCP, pour repartir le processus. En effet, on devra d'abord établir des critères de priorisation, ce qui n'existe pas en ce moment.

«On est en train de construire une maison et on n'a pas encore de plan, admet Gilbert Sabourin. Ça nous prend un plan d'opération quelconque.»

Le CPCP dispose de 2,17 millions $ pour l'année 1995-1996, dont 1,29 million $ pour le financement de base des organismes (qui inclut une réduction des budgets de 5 % par rapport à l'an dernier) et 880 000 $ pour les grands projets (à prioriser à partir des 12 choisis).

Gilbert Sabourin reconnaît que le CPCP a les mains attachées quant à la répartition entre le financement de base et les projets spéciaux. En effet, l'assemblée a adopté un gel du financement de base pour l'an prochain, puisque certains organismes, le Conseil jeunesse provincial (CJP) en tête, sont inquiets quant à la structure actuelle du CPCP.


photo: Jean-Pierre Dubé

Le directeur général du CJP, André Brin, explique la position de son groupe.

En clair, ne touchez pas au financement de base avant qu'on soit tous d'accord sur les règles du jeu. «La structure n'est pas équitable, soutient le président du CJP, Sol Desharnais. On veut un secteur jeunesse pour devenir un joueur égal aux autres.»

Comme on sait, une étude du fonctionnement du CPCP, effectuée en ce moment par Robert Schneider, doit être remise à la SFM en janvier en vue de modifier la structure à une prochaine assemblée générale de la SFM.

À cet effet, le CJP a également obtenu qu'une réunion spéciale délibérante ait lieu dans les plus brefs délais après le dépôt de l'étude, pour que les groupes concernés puissent donner leur point de vue.

Le CPCP doit quand même fonctionner entre-temps. «On attend le rapport pour se pencher sur la structure, estime Gilbert Sabourin. Après ça, on va tirer les choses au clair. Si on veut tout faire ça avant la fin mars, ça va coincer. On est dans la deuxième année de l'Entente Canada-communauté. Il faut se brancher pour la troisième année.»

Jean-Pierre DUBÉ

L'achat de la maison Gabrielle-Roy

Un dossier pour ESB

Entreprise Saint-Boniface (ESB) étudiera la possibilité d'acheter la maison Gabrielle-Roy, située au 375, rue Deschambault. C'est ce qui est ressorti d'une réunion publique organisée par la Chambre de commerce de Saint-Boniface le 7 novembre.

Marc Lavoie, directeur général d'ESB, s'est engagé à soumettre cette proposition à son conseil d'administration d'ici une semaine (ESB est une organisme de développement économique financé par des fonds fédéraux et administré par des personnes de la communauté).

Les quelque 20 personnes présentes à la réunion ont approuvé le projet et ont demandé au comité ad hoc pour l'achat de la maison Gabrielle-Roy de les représenter auprès d'ESB et de les tenir informées de l'évolution du dossier (1).

Plusieurs solutions ont été proposées pour acheter la maison, qui vient d'être mise sur le marché au coût de 151 000 $: création d'une société à but non lucratif (avec vente d'actions au public ou pas); mise sur pied d'un club d'investisseurs, etc.

En revanche, on a peu parlé de ce qu'on pourrait faire de la maison. Roger Robidoux, membre de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, a cité l'exemple de la maison de la romancière Margaret Lawrence, achetée par la communauté de Neepawa pour 40 000 $ et aménagée en musée.

De son côté, Marc Lavoie a suggéré d'aménager la maison Gabrielle-Roy en «Bed and Breakfast» afin de la rendre rapidement autosuffisante. «Ça serait bien excitant pour certains touristes d'aller passer un soir dans la maison de Gabrielle Roy.»

En tout cas, la maison semble plutôt rentable. Selon l'agent immobilier Roland Ayotte, la location des quatre appartements qu'elle contient permettrait de générer des revenus d'environ 20 000 $ par an, contre 7 500 $ de dépenses (impôts fonciers, eau, électricité, etc.).

Mais ce caractère rentable présente aussi un danger: la maison pourrait être achetée par un particulier avant que la communauté n'ait eu le temps de s'organiser. Pour éviter cela, plusieurs personnes ont suggéré de négocier une formule d'achat préférentielle avec le propriétaire.

Laurent GIMENEZ

(1) Le comité est composé de David Dandeneau, Annette St-Pierre, Richard Benoît, Roland Ayotte, Roger Robidoux, Pierrette Boily, Simone Neveux, Gary Tessier, Alfred Fortier, Roger Lafrenière et Philippe Mailhot.



photo: Jean-Pierre Dubé

Un vingtaine de personnes ont assisté à la réunion publique.

Ici et ailleurs

Êtes-vous branché?

Ottawa - Plus de 25 % des ménages canadiens possèdent un ordinateur personnel, selon Statistique Canada, soit deux fois plus qu'il y a six ans.

Le tiers de ces ordinateurs seraient équipés de modem, qui permet de communiquer avec d'autres ordinateurs par téléphone. (APF)

Les enseignants travaillent

Ottawa - En moyenne, les éducateurs de 1992 travaillaient 1,5 heures de plus par semaine qu'en 1982, selon Statistique Canada. La moyenne nationale de ce groupe est fixée à 41,4 heures par semaine. (APF)

Le Manitoba mène

Winnipeg - Le Manitoba mène le pays en terme de pauvreté chez les jeunes. En 1991, le taux provincial s'élevait à 27 %, comparativement à une moyenne nationale de 18 %.

L'aide sociale au Manitoba, pour une famille comprenant un parent et un enfant, correspond à 60 % du seuil de pauvreté. De 1981 à 1991, le taux de pauvreté chez les enfants de moins de 7 ans est passé de 16 % à 33 %.

L'Agriécole

Winnipeg - Le fédéral et le provincial ont accordé une subvention de 48 000 $ pour continuer à enseigner le rôle et l'importance de l'agriculture dans les écoles du Manitoba. Le programme Agriculture in the Classroom est destiné au personnel enseignant de la 3e à la 5e année.

L'épicerie IGA de Lorette double sa surface de vente

Service de campagne, prix de ville

Avec son projet d'agrandissement de 600 000 $ pour doubler sa surface de vente au détail, l'épicerie de Lorette deviendra sans contredit la plus importante des villages francophones au Manitoba. C'est vrai que l'entreprise de Gabriel et Agathe Arbez a des racines profondes.

En effet, la tradition Arbez remonte à quatre générations manitobaines. Il y a d'abord eu l'épicier Joseph Arbez à Saint-Claude, ensuite Robert Arbez à Sainte-Anne-des-Chênes, Gabriel et Agathe à Lorette, et leurs trois fils, Joël, Phil et Jude qui prennent la relève.

«Mes trois fils sont à plein temps au magasin, explique Gabriel Arbez. Le commerce va assez bien. Le village grandit et, pour demeurer le principal joueur, il faut faire quelque chose. On n'a pas changé notre surface de vente depuis 13 ans, et notre volume a augmenté de 500 % depuis ce temps-là.»

L'épicerie compte actuellement 3 000 pieds carrés de surface, sans compter l'entrepôt agrandi en 1993. Après la construction de la rallonge, qui a commencé au début du mois, il en comptera 6 400 uniquement pour l'étalage et la vente.

«Il y aura une boulangerie dans la nouvelle partie, précise Gabriel Arbez, et tous les départements de produits frais: fruits, légumes, viandes, deli, produits laitiers. N'importe qui peut vendre des "cans" et des produits secs, mais on sera fort dans les produits périssables.

«On va élargir les allées, changer totalement le décor.



photo: Jean-Pierre Dubé

Gabriel Arbez devant son épicerie. «Notre volume a augmenté de 500 % en 13 ans.»

L'ouverture officielle du nouveau magasin aura lieu en mai ou juin. Ça va prendre un an avant que tout soit terminé.»

L'investissement de 600 000 $ se fera sans aucune aide de l'extérieur. Mais les épiciers de Lorette sont inspirés dans leurs projets d'avenir par leur nouvelle affiliation à IGA, Independant Grocers Association, qui remonte au printemps de 1994.

«Avant, on était avec TomBoy, qui appartient à Shop-Easy, qui appartient à Western Grocers (Superstore). On se retrouvait en compétition avec les autres magasins de la chaîne.

«Les vrais indépendants ont formé une alliance pour se donner de la force. C'est notre dernière chance de rester en vie comme indépendants et c'est pour ça qu'on a changé. C'est un bon programme pour nous autres.» IGA est approvisionné par Codville de Winnipeg, qui appartient à Oshawa Foods (Ontario).

En effet, le changement a apporté des modifications au style du magasin (des uniformes pour les employés, par exemple), des nouveaux produits (les produits sans nom Nos Compliments) et un programme de marketing agressif.

Et puis, comme Lorette est situé en périphérie de Winnipeg, l'épicier avait le choix de souscrire au régime de prix des magasins de Winnipeg ou à celui du rural, dont les prix sont légèrement plus élevés. «On a choisi d'avoir les mêmes prix qu'en ville», assure Gabriel Arbez.

La rallonge n'est pas le dernier projet d'IGA. Il reste à trouver du stationnement pour remplacer l'aire que la rallonge a nécessité. «On avait déjà un problème de stationnement. On attend le déménagement de la caserne des pompiers (voisin du magasin). On est prêt à acheter du stationnement vers l'est, c'est un terrain public.»

L'épicier a déjà fait une offre à la Municipalité rurale de Taché, qui n'a pas encore établi d'échéancier quant au déménagement du service des pompiers.

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le Marché Mulaire reçoit un prix national

Le Marché Mulaire de Saint-Pierre-Jolys vient de recevoir le prestigieux Arnold Rands Heritage Award, décerné annuellement par la Fédération canadienne des épiciers indépendants (FCEI).

L'épicerie de Marcel Mulaire et Camille Fisette-Mulaire a été distinguée parmi plus de 150 concurrents de tout le Canada, notamment parce qu'elle appartient à la même famille depuis quatre générations. Le jury a également tenu compte de la qualité générale de l'entreprise, notamment en ce qui concerne l'aménagement des produits.

La FCEI regroupe environ 3 800 épiceries indépendantes dans tout le Canada.

L.G.

SAINT-BONIFACE

Le terrain Lagimodière site national?

Un groupe de citoyens et d'organismes de Saint-Boniface a déposé une demande officielle auprès du ministère du Patrimoine canadien afin que le terrain Lagimodière soit reconnu officiellement comme un site historique national.

Le terrain, qui a appartenu à Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury, est situé entre le confluent des rivières Seine et Rouge et la rue Thibault. Acheté par la ville de Winnipeg il y a quelques années, il est toujours en friche.

«La désignation serait une façon de protéger le site, estime Maurice Prince, qui se démène depuis des années pour la reconnaissance historique et la protection du terrain. «Louis Riel, le père du Manitoba, est né sur ce terrain-là. Et on fête le 125e anniversaire de la province l'année prochaine!»

Parmi les individus et groupes signataires de la demande: les députés de Saint-Boniface Ronald Duhamel et Neil Gaudry, le sénateur Gildas Molgat, l'ancien sénateur Jos Guay, Evélyne Reese, conseillère de Saint-Boniface, Alfred Monnin, ancien juge en chef du Manitoba, la Société historique de Saint-Boniface, la Société historique du Manitoba et la Fédération des Métis du Manitoba.

Sainte-Agathe et Montcalm sur les rangs

Où sera construit l'abattoir géant de porcs?

Plusieurs villes et municipalités rurales ont exprimé leur intérêt à accueillir la plus grosse usine d'abattage de porcs du Manitoba, dont la construction pourrait avoir lieu d'ici deux ans.

L'usine en question regrouperait les quatre abattoirs régionaux existant actuellement et situés à Winnipeg (Burns, Schneiders, Jack Forgan Meat) et Neepawa (Springhill Farms). Il s'agit d'un projet de 40 à 60 millions $ qui nécessiterait l'emploi de 250 à 350 personnes. Il impliquerait des partenaires à la fois publics et privés.

«Les usines existantes ne seraient pas fermées, explique René Chabidon, directeur général adjoint de Manitoba Pork. Elles ne feraient plus d'abattage et pourraient consacrer tout leur espace au traitement (préparation de la viande, empaquetage, etc.).»

Le projet s'inscrit dans le plan de développement de l'industrie du porc au Manitoba. L'objectif est de porter la production annuelle de 2,2 millions de bêtes actuellement à plus de trois millions d'ici l'an 2000.

«On veut notamment développer la transformation des produits sur place, poursuit René Chabidon. En ce moment, nos usines vendent des coupes de porcs en Ontario et ça nous revient sous forme de côtelettes empaquetées avec une sauce. On voudrait faire ça ici pour conserver les jobs et augmenter nos exportations.»

Le site de construction de l'usine sera en principe déterminé d'ici trois mois. Les villes de Winnipeg, Brandon, Morris, Steinbach et Portage-la-Prairie ont exprimé leur intérêt, ainsi que la Municipalité rurale de Hanover (est de la Rouge) et le regroupement des municipalités rurales à l'ouest de la Rouge (Montcalm, MacDonald, Morris, Ritchot).

Albert Bilodeau, conseiller du village de Sainte-Agathe, est responsable du dossier à la Municipalité de Ritchot. «D'après notre agronome, on a un site pas mal intéressant pour un tel projet. Mais c'est encore prématuré de vous dire où exactement.»

Quant à Florent Beaudette, préfet de la Municipalité de Montcalm, il croit que les sites privilégiés seraient plutôt du côté de Rosenort ou Morris. Selon lui, la province mettrait son veto à une candidature de Winnipeg à cause des problèmes environnementaux.

René Chabidon affirme que l'examen des candidatures et les travaux d'inspection n'ont pas encore vraiment commencé. Il précise que le site retenu devra notamment posséder suffisamment d'eau, d'électricité et de main-d'oeuvre pour répondre aux besoins.

Laurent GIMENEZ


Archives La Liberté

René Chabidon, de Manitoba Pork. «L'usine de Burns abat environ 3 000 cochons par jour. Avec la nouvelle usine, ça passerait à 8 000.»

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne con-tienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Télé-horaire de la semaine du 14 au 20 novembre 1994

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Bon matin
7h30 TV-5 Télématin
8h00 T-M Bla Bla Bla...
8h30 CBWFT Les Chatouilles du matin
8h31 CBWFT Pacha et les chats
8h45 CBWFT Iris le gentil professeur
9h00 CBWFT Les Moomins
T-M Top modèles
TV-5 Panorama (lundi)
TV-5 Découverte (mardi)
TV-5 Sous la couverture (mercredi)
TV-5 Tête à tête (jeudi)
9h30 CBWFT Madame est servie
T-M Aimer
TV-5 Rédacteurs en chef (lundi)
TV-5 Vins et fromages (mardi)
TV-5 La ruée vers l'art (vendredi)
10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
T-M Bon appétit
TV-5 La méthode Victor
10h15 TV-5 Gourmandises (lundi)
TV-5 La cuisine des mousquetaires (mardi au vendredi)
10h30 CBWFT Les Christine
T-M La vie à Montréal
TV-5 La chance aux chansons
TV-5 Viva (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
11h50 TV-5 Revue de presse canadienne (lundi)
TV-5 Revue de presse arabe (mardi)
TV-5 Revue de presse africaine (jeudi)
TV-5 Revue de presse française (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Au nom de la loi (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Téléobjectif (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
12h30 CBWFT Louvain à la carte
T-M Au nom de la beauté
12h45 TV-5 Correspondance (jeudi)
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Vins et fromages (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 La milliardaire (jeudi)
13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
CBWFT Dallas (vendredi)
TV-5 Thalassa (lundi)
TV-5 En toute liberté (vendredi)
14h00 T-M Santa Barbara
TV-5 Plaisir de lire (vendredi)
14h30 CBWFT Les temps modernes (lundi à jeudi)
CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
TV-5 La chance aux chansons (lundi au jeurdi)
TV-5 Le jardin des bêtes (vendredi)
15h00 T-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
TV-5 Pyramide

Lundi 14 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Découverte
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Journal télévisé belge
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu paries!
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT 4 et demi...
T-M Drôle de vidéo
TV-5 Téléobjectif
18h55 TV-5 Saint-Fulgence, nature
19h00 CBWFT À nous deux
T-M Les héritiers du rêve
19h30 TV-5 Paris lumières
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 CBWFT Suspect numéro 1
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Mittel Europa
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT La Course destination monde
23h02 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Bas les masques
0h00 CBWFT Politique fédérale
0h35 CBWFT Fin des émissions
0h45 TV-5 Autant savoir
1h05 TV-5 RFI

Mardi 15 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Les carnets du bourlingueur
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
TV-5 Temps présent
19h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M Le match de la vie
19h30 TV-5 Paris lumières
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 CBWFT Montréal P.Q.
T-M Les grands procès II
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Les enfants de la télé
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Découverte
23h02 T-M Fermeture
23h30 TV-5 Taratata
23h50 CBWFT En toute liberté
0h20 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Les carnets du bourlingueur
1h30 TV-5 RDI

Mercredi 16 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Évasion
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Santa Maria
T-M Fort Boyard
TV-5 Envoyé spécial
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
19h30 T-M À vous de juger
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 CBWFT Enjeux
T-M Chacun son tour
TV-5 La milliardaire
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Tête à tête
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Ma maison
23h06 T-M Fermeture
23h15 TV-5 La milliardaire
23h30 CBWFT Cinéma: L'autre versant de la montagne
0h45 TV-5 Tell-quel
1h10 TV-5 RFI
1h40 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h30 CBWFT L'autre versant de la montagne
É.-U. 1975. Drame psychologique. Une jeune skieuse promise à un brillant avenir devient paraplégique à la suite d'un accident (1re de 2).

Jeudi 17 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Espace francophone
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des intrépides
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT L'Arche de Zoé
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 Albert II, le roi qu'on n'attendait pas
19h00 CBWFT Les filles de Caleb
19h30 T-M Qui vive!
TV-5 Paris lumières
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 Splendeurs et misères des courtisanes
20h30 CBWFT Fous de la pub
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 En toute liberté
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Mittel Europa
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT M'aimes-tu?
23h02 T-M Ciné-lune: Deux nigauds démobilisés
23h15 TV-5 Intérieur minuit
23h30 CBWFTCinéma: Bagdad Café
0h15 TV-5 Splendeurs et misères des courtisanes
0h32 T-M Fermeture
1h15 TV-5 FRI
1h30 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h02 T-M Deux nigauds démobilisés
Am. 1946. Comédie. Nouvellement démobilisés, deux vendeurs à la sauvette ont maille à partir avec leur ancien sergent devenu agent de police.

23h30 CBWFT Bagdad Café
All. 1991. Comédie sentimentale. Une touriste allemande décide de quitter son mari en plein désert. Elle se dirige vers un minable motel tenu par une noire désabusée et agressive. La visiteuse tente de se rendre utile, sous l'oeil méfiant de la propriétaire. Petit à petit, l'atmosphère change, les coeurs se réveillent.

Vendredi 18 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Panorama
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Cinéma du vendredi: L'homme d'Encino
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Les grands films: La mort vous va si bien
TV-5 Thalassa
19h30 TV-5 Paris lumières
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 T-M Star plus
TV-5 Bouillon de culture
20h30 CBWFT Histoires fantastiques
T-M Les ailes de la mode
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Dites-moi
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Country centre-ville
23h05 T-M Ciné-lune: Les deux crocodiles
23h30 CBWFT Cinéma: Gremlins
TV-5 Thalassa
0h30 TV-5 Viva
0h35 T-M Fermeture
1h30 TV-5 RFI
1h35 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h00 T-M L'homme d'Encino
Am. 1992. Comédie fantaisiste. Un adolescent utilise un homme préhistorique qu'il a déterré dans son arrière-cour afin de mousser sa popularité à l'école.

18h30 CBWFT La mort vous va si bien
É.-U. 1992. Comédie. Deux rivales de toujours, qui se disputent le coeur d'un chirurgien esthétique, cherchent le secret de l'éternelle jeunesse.

23h05 T-M Les deux crocodiles
F. 1987. Comédie dramatique. En voyage en Bretagne, un petit commerçant se lie d'amitié à un ancien truand après avoir vécu avec lui diverses aventures.

23h30 CBWFT Gremlins
É.-U. 1984. Conte moderne. Un adolescent reçoit de son père une étrange petite bête. L'animal ne doit être exposé ni à la lumière, ni à l'eau, et ne doit jamais être nourri après minuit. Lorsque ces règles sont accidentellement enfreintes, la gentille créature se reproduit en une horde de monstres malicieux qui sèment la terreur dans la ville.

Samedi 19 novembre

7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Les oursons volants
8h00 CBWFT Le monde irrésistible de Richard Scarry
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Power rangers
8h45 CBWFT La petite sirène
9h00 T-M Batman
9h10 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
TV-5 Le jardin des bêtes
10h05 CBWFT Tiny toons
10h30 CBWFT Bravo la famille
11h00 CBWFT Génies en herbe
T-M Ciné-maximum: Crocodile Dundee
TV-5 Luna park
11h30 CBWFT La mer à voir
TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT Montagne
13h00 CBWFT Comment ça va?
T-M Ciné-maximum: Heidi, le sentier du courage
13h30 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Décryptages
14h00 TV-5 Mémoire d'exploits
15h00 T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Reflets
15h30 T-M Star plus
16h00 T-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
16h30 CBWFT Animaux d'Australie
T-M Perfecto
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Rédacteur en chef
17h30 T-M Docteur Doogie
TV-5 Magellan
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ciné-extra: Un flic à la maternelle
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h20 CBWFT Raison passion
18h30 TV-5 Faut pas rêver
19h00 CBWFT RBO Hebdo
19h30 CBWFT Lance et compte ou La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 T-M Cinéma-extra: L'arme parfaite
TV-5 Patrick Bruel, en attendant Bercy
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Vision d'Amérique
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h30 CBWFT Le téléjournal
22h15 TV-5 L'arbre du retour
22h45 TV-5 Faut pas rêver
22h50 CBWFT Télé-sélection: L'amour tabou
22h58 T-M Ciné-lune: Jeu d'enfant III
23h45 TV-5 Patrick Bruel, en attendant Bercy
0h58 T-M Fermeture
1h15 TV-5 Décryptages
1h25 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 RFI

FILMS

11h00 T-M Crocodile Dundee
Aust. 1986. Comédie. Une journaliste américaine entreprend de faire un reportage sur un aventurier qui a échappé à l'attaque d'un crocodile dans la brousse australienne.

13h00 T-M Heidi, le sentier du courage
Fr. 1989. Mélodrame. Poursuivant ses études en Italie lorsque ce pays entre en guerre avec l'Autriche, une jeune montagnarde organise son évasion de l'orphelinat où elle est séquestrée.

18h00 T-M Un flic à la maternelle
Am. 1990. Comédie policière. Au cours d'une enquête criminelle, un policier se voit dans l'obligation de remplacer au pied levé une collègue engagée comme monitrice d'enfants.

20h00 T-M L'arme parfaite
Am. 1991. Drame policier. Un expert en arts martiaux entreprend de démasquer et d'éliminer les criminels qui ont tué un de ses amis.

22h50 CBWFT L'amour tabou
G.-B. 1991. Drame. Bien que frère et soeur, Richard et Natalie ne se sont pas vraiment connus. Comme bien des jeunes d'aujourd'hui issus de familles éclatées, ils ont grandi séparément. Leurs parcours dans la vie n'a aussi rien de commun. Alors que Natalie, l'aînée, semble se chercher d'un petit boulot à l'autre. Richard poursuit une brillante carrière.

22h58 T-M Jeu d'enfant III
Am. 1991. Drame d'horreur. Un adolescent doit faire face à une poupée animée par l'esprit d'un meurtrier.

Dimanche 20 novembre

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT Marvin
8h40 CBWFT Doug
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Les ailes de la mode
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église Notre-Dame-des-Prodiges de Kedgwick, au Nouveau-Brunswick, par le père Gabriel Friolet.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M La trentaine
TV-5 Planète musique
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
11h55 T-M Football N.F.L. 1994-95
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 L'Acadie parle au monde
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Second regard
13h30 CBWFT En toute liberté
14h00 CBWFT Horizons
TV-5 On aura tout vu!
14h30 TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Faites vos gammes
15h30 T-M Sport magazine
16h00 CBWFT Sous la couverture
T-M Automag plus
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Vins et fromages
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT La course destination monde
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT Ce soir magazine
T-M J.E.
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Le cinéma néon: Le sapin a des boules
TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Juste pour rire
19h30 TV-5 Paris lumières
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Le premier gala de l'Académie québécoise du théâtre
TV-5 Ah! Quels titres
20h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
21h00 T-M L'événement
TV-5 On aura tout vu!
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h20 CBWFT Scully rencontre
22h45 T-M Complètement marteau
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
23h15 T-M Finances
23h20 CBWFT Ciné-club: Jusqu'au bout du monde
23h30 TV-5 L'heure de vérité
23h45 T-M Vision mondiale
0h30 TV-5 7 sur 7
0h45 T-M Fermeture
1h30 TV-5 RFI
2h20 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h30 T-M Le sapin a des boules
Am. 1989. Comédie. Divers incidents surviennent lorsqu'un homme décide de faire vivre à sa famille un vrai Noël à l'ancienne.

23h20 CBWFT Jusqu'au bout du monde
All.-Fr.-Austr. 1991. Drame. S'étant fait voler par un séduisant auto-stoppeur une somme importante que lui avaient confiée des voleurs, une jeune femme se lance à sa poursuite. Cette chasse étrange l'entraînera d'un bout à l'autre du monde et prendra fin dans le désert australien. Pendant ce temps, un satellite déréglé menace de s'effronder sur la terre.

Clin d'oeil


Karine BEAUDETTE

Parlons de musique

Le Parlement de Musique, groupe parisien invité par l'Ensemble MusikBarock et l'Alliance française, nous a présenté une soirée délicieuse le 3 novembre à l'église mennonite Bethel. Les compositeurs en vedette étaient Elisabeth Jacquet de la Guerre, Joseph Pignolet de Montéclair et François Couperin.

L'objectif du Parlement de Musique est réellement louable: faire revivre les oeuvres injustement négligées de compositeurs moins connus, invitant par là un autre regard sur les grands compositeurs baroques. Et les oeuvres sont interprétées avec beaucoup d'authenticité, sur les instruments d'époque avec les techniques de jeu appropriées.

La musique était divine. L'ensemble était composé de cinq musiciens seulement (deux violons, une basse de viole, un clavecin et une soprano pour les pièces de Montéclair).

Évidemment tous maîtres de leur instrument, on aurait souhaité les entendre mieux. Disons que si j'avais été assise dans mon salon, je me serais levée pour aller monter le volume. Peut-être que ce n'était pas la salle idéale pour ce petit groupe.

◆◆◆

Des films à volonté

Au moment où vous lisez ces lignes, il reste probablement trois soirées de cinéma francophone à la Cinémathèque (100, rue Arthur) dont la nuit du cinéma le samedi 12 novembre (un marathon de quatre films). Depuis deux ans, nous y allons religieusement, moi et mon oreiller! Je vous encourage donc d'emmener le vôtre.

Grâce à Cinémental, nous avons la chance de voir plein de films francophones récents, choisis soigneusement par les membres du conseil d'administration du festival. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les cinéphiles!

◆◆◆

En pause

Le groupe pop-rock-cajun Ratatouille présentait un spectacle au Foyer les 4 et 5 novembre dernier. Le groupe a annoncé qu'il prenait une pause de quelques mois puisque le batteur, Léo Bérard, part en voyage après Noël pour plusieurs semaines. Il faudra donc patienter pour réentendre cet excellent ensemble. Peut-être que ce sera une occasion pour le groupe de renouveler un peu son répertoire?

Denis Savoie, illustrateur, sculpteur, graphiste

Comme une éponge

L'artiste Denis Savoie est une de ces personnes chanceuses qui réussit à faire sa vie avec ce qu'il aime: illustrer, dessiner, sculpter.

C'est un amour qui remonte loin: «J'ai toujours dessiné. À l'école, les enseignants me chicanaient parce que je dessinais toujours dans mes cahiers. J'aimais beaucoup les cours d'art.»

Après son secondaire (Collège Saint-Boniface en 1980), il a fait deux ans en arts publicitaires au Collège communautaire Red River, puis il a travaillé trois ans dans un studio. «Ce n'était pas vraiment des projets que j'aimais. Il n'y avait pas de créativité. Le 9 à 5, ce n'est pas pour moi.

«Depuis 1985, je fais du travail à la pige. Au début, c'était difficile pour moi. Je ne suis pas une personnes agressive qui appelle les gens pour offrir mes services.

«Ça a commencé lentement. Après trois ans environ, je me suis fait une petite réputation et les gens ont commencé à m'appeler. Maintenant, j'ai toujours un projet en marche. Je n'ai presque pas le temps de faire mes propres choses.» (voir encadré)

Denis Savoie a développé deux grandes spécialités: l'illustration (de livre) et le design (de logos). «J'aime l'art commercial; ça me permet de survivre. C'est toujours un défi; je suis obligé d'aller plus vite, d'être plus créatif. Faire des expositions et vendre des pièces, c'est très lent et difficilede faire de l'argent. Je garde ça pour mon travail personnel.»

Son portfolio inclut aussi la sculpture, domaine ajouté plus récemment: «Je sculpte depuis quatre ans seulement. J'ai eu la possibilité de travailler sur de la neige pour le Festival du Voyageur


photo: Karine Beaudette

Denis Savoie et le canot qu'il a construit entre ses nombreux contrats.

et j'ai beaucoup aimé l'aspect trois-dimensions. C'est vraiment différent du dessin.

«J'ai travaillé avec du bois et du plâtre, mais j'aimerais essayer autres choses, comme le bronze et la pierre. Pour le moment, c'est de l'art personnel (sauf la neige) en vue de commercialiser et de décrocher des contrats.»

Denis Savoie n'entreprend généralement pas plus de deux ou trois projets à la fois, et préférablement un seul. «Quand on fait trop de projets en même temps, on ne peut pas y mettre l'effort ou la concentration nécessaire.

«Je prends des projets qui m'intéressent. Des fois, pour commencer, je n'ai pas d'idée, par exemple le logo de Francotonne. Je fais des petits dessins pour m'aider. Puis une fois commencé, une idée en entraîne une autre et ça roule.»

Ceux qui ont vu l'exposition de Denis Savoie au Centre culturel franco-manitobain il y a quelques années ont peut-être remarqué quelques ressemblances avec l'art de Réal Bérard? «Je n'avais jamais pensé à Réal, soutient le jeune artiste fièrement. J'aime son style; sa force, c'est le mélange des couleurs et des formes simples.

«Il y a peut-être une ressemblance. Je crois que, quand on voit quelque chose qui nous intéresse, on est comme une éponge. On imbibe et ça ressort dans notre art. Je dirais que Réal n'est pas une influence consciente.»

Par contre, Denis Savoie reconnaît une de ses influences majeures dans l'art des Amérindiens Haïda de la côte Ouest. «C'est tellement beau, tellement simple, mais détaillé en même temps. Le style de ligne, le mélange de couleurs m'influence beaucoup dans le dessin.»

Aussi, il souligne les oeuvres surréalistes, abstraites, cubistes, même impressionnistes parmi ses influences. «L'humain est un être sensible. On a tous ces sens, on voit, on touche, on entend. On est influencé par tout ce qui nous entoure.

«Des fois, je fais exprès de ne rien voir, par exemple des expositions au Musée des beaux-arts, parce que j'ai peur d'être influencé et d'imiter. Je veux créer mon propre style.»

Parmi tous les matériaux possibles, Denis Savoie préfère les plus simples: le crayon, le stylo à bille et la plume, ainsi que les acryliques et les aquarelles. «Certains me disent: qu'est-ce que t'attend pour t'équiper en informatique? Mais selon moi, l'ordinateur est un autre outil, que je connais pas encore.

«Ce n'est pas l'outil utilisé qui détermine le résultat d'un dessin: c'est les idées, la créativité. De toute façon, je préfère le style fait à la main. C'est plus naturel.»

Le natif de Saint-Malo vient de terminer un projet d'illustration (700 dessins) pour la Division scolaire franco-manitobaine et veut consacrer les prochains mois à planifier des maquettes de sculptures sur neige, entre autres.

Karine BEAUDETTE

Un canot en 400 heures

«Je faisais beaucoup de canotage mais je n'avais jamais mon propre canot, explique Denis Savoie. En vérifiant les prix (environ 5 000 $ pour un bon canot), j'ai découvert un livre décrivant sept différents modèles de canots historiques avec les instructions pour les construire.»

Ce fut le début d'un projet de 400 heures échelonnées sur une année. L'atelier? Le garage de ses parents, Aimé et Ida Savoie de Saint-Malo.

«J'ai choisi le modèle Redbird, un très beau canot qui vient des Ojibways. Ce canot à deux personnes est assez long (17'1/2), étroit, fait pour aller vite. Il pèse seulement 50 livres.»

Denis Savoie a choisi du cèdre rouge de la côte Ouest pour construire son canot. Il a fallu trouver cinq planches de 1" x 6" x 20', sans noeuds! Une fois taillées, les planchettes ont peu à peu pris la forme d'un canot.

La coque a été recouverte d'un mélange de fibre de verre et de résine. «La réaction chimique fait que ça devient clair et très dur. Ça remplace les côtes dans les anciens canots. C'est un modèle historique, mais une méthode de construction plutôt récente!»

Le canot a été terminé au mois d'août. Maintenant, Denis Savoie a l'intention de le décorer, évidemment.

K.B.

Carmen de Bizet, les 12, 15 et 18 novembre

La sensualité en vedette

Selon les musicologues, Carmen, composée en 1875, est le chef d'oeuvre de Georges Bizet, l'opéra parfait. Pourtant, près de 100 ans plus tard, on n'avait pas encore compris exactement ce qu'il voulait faire, explique Jean-Louis Hébert, qui tient le rôle de Lilias Pastia dans la production manitobaine qui sera présentée les 12, 15 et 18 novembre.

«C'est seulement après avoir retrouvé des textes de Bizet vers 1965 qu'on a découvert ce que Bizet voulait faire, c'est-à-dire de mettre les passions, la sensualité, même la sexualité, au premier plan. La directrice Kay Walker Castaldo fait beaucoup ressortir cet aspect-là. Il y a beaucoup de choses qui étaient choquantes. Pendant longtemps, on l'a joué comme un opéra très traditionnel.»

Jean-Louis Hébert, vétéran des planches du Cercle Molière entre autres, interprète le seul rôle non chantant de tout l'opéra, un rôle d'aubergiste dans la 2e scène. Le régisseur André Prevost a téléphoné au Cercle Molière à la recherche d'un comédien.

«Quand on m'a premièrement proposé le rôle, j'ai refusé. Ça fait longtemps que je ne suis pas monté sur scène. J'avais dans l'idée de faire autres choses. C'est drôle à quel point on peut perdre confiance. Mais Kay l'a vu et m'a suggéré des façons de faire. Elle m'a dit que tout allait bien, que j'avais une qualité "organique"! Je pense que ça veut dire que j'ai une certaine présence sur scène.»

Maintenant qu'il a retrouvé un peu de confiance, Jean-Louis Hébert se dit qu'il va peut-être recommencer à jouer. «J'aime étudier des rôles, faire des lectures, mais il y a toujours cette peur de la scène.»

Et il a découvert l'opéra! «Je suis allé deux fois dans ma vie et franchement, je n'aimais pas ça. Mais je pense que je vais commencer à suivre les autres maintenant. Quand tu sais comment ça marche techniquement, combien de travail ça prend. C'est comme une peinture: on peut mieux apprécier quand on connaît le peintre.»

Plus de 200 personnes participent à l'opéra: techniciens, musiciens, danseurs, chanteurs. «Tout le monde est très enthousiaste et a hâte de présenter le spectacle, mentionne Nicole Lafrenière, membre du choeur. Dans d'autres opéras, il y a beaucoup de moments où on n'est pas impliqués et on atten;, mais dans Carmen, le choeur a un gros rôle. On est beaucoup sur scène.»

Selon Nicole Lafrenière, il y a trois mots-clefs pour cet opéra: passion, jalousie et liberté. «C'est très féministe, d'une certaine façon, puisque c'est l'histoire d'une femme qui prend contrôle de sa vie, qui vit selon ses passions. À la fin, elle choisit sa liberté, même si elle sait qu'elle va mourir.

«Dans le monde d'aujourd'hui, c'est un thème qui peut encore être actuel, contrairement à d'autres opéras où on ne peut pas vraiment y croire.»

Nicole Lafrenière et Jean-Louis Hébert promettent un spectacle très passionné et sensuel, avec des mélodies que beaucoup reconnaîtront. «Vous aurez de la peine à reconnaître Jean Stilwell (Carmen) qui est venue la dernière fois à Winnipeg comme une soeur (dans le Dialogue des Carmélites)!», remarque Nicole Lafrenière.

Karine BEAUDETTE

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***David Larocque*** au Mârdi Jazz le 15 novembre; ***les frères Marchildon*** les 17 et 18 novembre. Les spectacles commencent vers 21 h 15. Entrée: gratuite.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Mel Tormé & The Movies*** les 17 et 19 novembre à 20 h et le 20 novembre à 14 h. À la salle du Centenaire (555, rue Main). Renseignements: 949-3976.

❖ Le virtuose de l'harmonica ***Gérald Laroche***, est en vedette dans le cadre de la série Music for Dessert du Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial). Le mercredi 16 novembre à 14 h. Entrée gratuite.

THÉÂTRE


Archives La Liberté

Le théâtre de la Fédération des aînés franco-manitobains présente le spectacle «C'est beau la vie», le 16 novembre (14 h), ainsi que les 17 et 18 (20 h) à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Les troupes de quatre villages participent cette année: Lorette, Saint-Malo, La Broquerie et Saint-Boniface. La chorale Les Joyeux Troubadours présentera aussi son numéro. On signale cette année le retour du directeur artistique Léo Rémillard, et l'arrivée d'une codirectrice, Léonie Granger, auteure de la pièce qui sera présentée par le club de La Broquerie. Le spectacle est ouvert à tout le monde, pas seulement aux aînés. Entrée: 10 $ pour les adultes, 5 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Les billets sont en vente au CCFM. Dans la photo, on reconnaît des comédiens de la soirée de théâtre de 1993.

❖ La troupe de théâtre montréalaise Le Carrousel va présenter ***Conte du jour et de la nuit*** de Suzanne Lebeau le dimanche 13 novembre à 14 h dans la salle Pauline-Boutal du CCFM. Une collaboration du Théâtre du Grand Cercle et du Manitoba Theatre for Young People. Entrée: 5 $.

❖ La pièce ***Traces d'étoiles*** de Cindy Lou Johnson (traduite par Maryse Warda) sera présentée par le Cercle Molière dans la série Café-théâtre. Du 16 novembre au 2 décembre à 20 h au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 233-8053 ou à la porte.

EXPOSITIONS

❖ Le Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste organise une 2e exposition artistique intitulée ***À la découverte de nos talents***. Le dimanche 13 novembre de 9 h 30 à 14 h 30 au sous-sol de l'église.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose des ***randonnées guidées*** le vendredi 11 novembre à 13 h et à 15 h, ainsi que la projection d'un film sur le cryosphère au ***Centre d'observation terrestre*** à 12 h et 16 h; une session d'information sur l***es insectes des prairies*** le dimanche 13 novembre à 14 h. Également, tous les samedis de cet automne, à 14 h 30, le Centre fait découvrir un ***mammifère du Manitoba***. Renseignements: 989-8355.

CINÉMA

❖ Le festival de films francophones au Manitoba, ***Cinémental***, propose 14 longs métrages: Le Vent du Wyoming; Mouvements du désir; L'Affaire Norman William; Rouge; Mon amie Max; Daens; Gito l'ingrat; Louis 19, le roi des ondes; C'était le 12 du 12; Cible émouvante; La Florida; La Fête des rois; Trahir; et Mina Tannenbaum. Projetés à la Cinémathèque (100, rue Arthur) du 9 au 13 novembre. Billets: à la porte.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



*Malgré son jeune âge (24 ans), Christian Molgat est un vétéran de la scène manitobaine, depuis sa première participation au Festival théâtre-jeunesse en 1983 jusqu'à la mise en scène de **Traces d'étoiles**, qui commence bientôt au Théâtre de la Chapelle, en passant par l'École nationale de théâtre et plusieurs projets de film et de télé. «Au début, les applaudissements et les félicitations étaient une drogue, un «high» puissants, mais j'en suis rendu maintenant à prendre satisfaction en un travail approfondi et bien fait... Je suis très exigeant, avec moi-même et les autres - le théâtre a ce côté intensif qui complémente ma personnalité et qui nourrit mon sens d'aventure aiguisé.» Ce sens d'aventure est évident dans son choix de passe-temps: l'escalade...*

Son rêve : être guide de haute montagne, devenir encore plus fou et tenter d'escalader «El Capitan».

Son souhait : arrêter le temps. Ce qui le rend heureux : le soleil, ses amis, sa famille.

*Son prochain rôle au Cercle Molière: «Paul» dans **L'Ampoule magique**. Sa prochaine mise en scène au CM: **Traces d'étoiles***

La Dictée des Amériques au Manitoba le 26 novembre

Avis aux amateurs d'orthographe!

Deux Manitobain.e.s. seulement pourront se rendre à la grande finale internationale de la Dictée des Amériques. Mais il faut premièrement réussir l'étape de la demi-finale manitobaine, le 26 novembre.

«C'est un après-midi de plaisir orthographique!, remarque la coordonnatrice de la dictée pour le Manitoba, Carmen Roberge. Le test comme tel dure un maximum d'une heure, suivi d'une cérémonie après pour corriger ensemble. C'est la partie la plus amusante!» Les résultats sont annoncés environ une heure et demie après la fin du test.

Une vingtaine de personnes sont déjà inscrites (la date limite est le 14 novembre) pour l'épreuve orthographique, qui aura lieu à 13 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface.

«On aimerait bien se rendre à 150 personnes, sans compter les juniors qui s'inscrivent par leurs écoles.» Pour s'inscrire: Service de perfectionnement linguistique au 235-4440.

Cette année, on a éliminé la catégorie des professionnels au Manitoba. Les participants tomberont donc dans les catégories junior (âgés de moins de 18 ans au 31 mars 1995) ou senior. Des prix de participation (dictionnaires, T-shirts, etc.) seront tirés pendant la demi-finale.

La dictée de la grande finale du 18 mars sera rédigée par le célèbre astrophysicien et écrivain canadien, Hubert Reeves. Le concours regroupera 13 pays sur quatre continents, avec possibilité d'ajouter la Suisse, le Luxembourg et le Sénégal. Au total, les organisateurs aimeraient rassembler 65 000 participants contre 50 000 lors de l'édition 1993-1994.



photo: Karine Beaudette

Carmen Roberge, coordonnatrice de la dictée pour le Manitoba, est une des trois gagnantes de l'année dernière. (Les autres sont Jacqueline Barral et Susan Wong.)

Karine BEAUDETTE

Neuf chansons des Petites Oreilles

Kanicosa lance une première cassette

Le groupe familial Kanicosa lancera officiellement une cassette de chansons de la populaire émission de radio, Les Petites Oreilles, le 19 novembre à 14 h 15, lors de la Journée provinciale de l'enfance, qui se déroulera au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les chansons de la cassette sont des créations de Janine Tougas sur des airs traditionnels. Elles explorent les thèmes de la nature, l'écologie, les émotions, l'amitié et le monde.

Les chansons sont interprétées sur la face A par Nicole Brémault et ses enfants Sarah, Christian et Annick. La face B permet aux enfants de reprendre les chansons comme bon leur semble sur les musiques instrumentales de Norman Dugas.

La cassette est en vente Chez le Disquaire, au CCFM et à la Fourche. On peut également se la procurer par la poste: Kanicosa, 471 rue Goulet, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 0S7, au prix de 11,45 $.

SAINT-JOSEPH

Un bazar et déjeuner

Les Chevaliers de Colomb et le Club Jeunesse de Saint-Joseph organisent un bazar-déjeuner (ou dîner), qui aura lieu le dimanche 20 novembre, de 11h à 14 h, à la salle communautaire.

Le Club Jeunesse a été mis sur pied par des parents pour faciliter l'intégration dans la communauté des jeunes de 7 à 12 ans qui ne suivent pas le même programme scolaire.

«On n'a pas d'école à Saint-Joseph, explique Lise Brais, alors les jeunes vont soit à Letellier (immersion) soit à Saint-Jean (française). Ils ne se connaissaient pas et ne se mélangent pas facilement.» On organise donc des activités paroissiales, sorties, concerts et travaux d'artisanat.

L'entrée au bazar est gratuite. Le déjeuner au rosbif (en sandwich) et patates râpées est gratuit pour les moins de six ans, 1,50 $ pour les jeunes de 6 à 10 ans, et 3,50 $ pour les autres.

Info: Lise Brais (737-2207)

J.-P. D.

Le meilleur plan d'épargne jamais offert.



Grâce aux économies offertes par Real Plus, Megan Towers épargnera un montant de 185,?? $ en un an, soit l'équivalent de deux mois de frais d'interurbain.

Voici le tout nouveau plan d'épargne *Real Plus*™ de la Société de téléphone du Manitoba (MTS). Il s'agit de notre plan d'épargne sur les frais d'interurbain le plus simple et le meilleur qui soit pour les abonnés résidentiels. Il n'y a pas de frais d'inscription ou de frais mensuels et les coûts sont calculés automatiquement. Toute personne qui dépense au moins 15 $ par mois en frais d'interurbain est admissible. Et si vous profitez déjà du plan *Teleplus*™ Canada de la MTS ou d'un plan d'épargne américain, vous êtes automatiquement inscrit au plan *Real Plus*. Grâce à *Real Plus*, vous économiserez sur les appels directs et les appels de poste à poste faits par *Carte d'appel*,™ quels que soient le numéro composé et le moment de votre appel.

Remise de 20 % sur les 3 numéros les plus fréquents

Le plan d'épargne *Real Plus* de la MTS vous offre une remise automatique de 20 % sur les appels aux trois numéros que vous composez le plus souvent au Canada et aux États-Unis, même si les numéros changent tous les mois. D'autres sociétés téléphoniques vous demandent de fournir la liste des personnes auxquelles vous téléphonerez ou elles calculent vos économies sur les appels les plus longs et non sur les plus coûteux. Par contre, grâce à *Real Plus*, vous pouvez appeler qui vous voulez et quand vous le voulez, tout en sachant que vous économisez sur les appels les plus coûteux.



Real Plus vous permet d'économiser sur les appels à destination de plus de 240 pays.

Remise de 15 % sur tous les appels

Le plan d'épargne *Real Plus* de la MTS vous offre une remise de 15 % sur tous vos appels interurbains, qu'ils soient faits au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde. Vous économiserez ainsi sur les appels à destination de plus de 240 pays. Vous économiserez même sur les appels faits avec la *Carte d'appel* de la MTS.

Le meilleur plan d'épargne jamais offert

C'est le plan d'épargne *Real Plus* de la MTS sur les frais d'interurbain. La façon la plus simple d'obtenir des économies véritables de la MTS. Décrochez le combiné et commencez à économiser sur tous vos appels, quels que soient le numéro composé et le moment de votre appel. Aucun autre plan d'épargne de la MTS ne se compare à *Real Plus*. Communiquez dès aujourd'hui avec la MTS et profitez du meilleur plan d'épargne jamais offert.

Real Plus

Plan d'épargne sur les frais d'interurbain

1 800 763-3330

MTS

SPORT

L'entraîneur Jude Boulianne au Temple de la renommée athlétique de Bemidji State University

Une force calme derrière le banc

Dans le monde du hockey amateur au Manitoba, qui ne connaît pas Jude Boulianne? Joueur vedette chez les Mohawks de Saint-Boniface et chez les As de Sainte-Anne-des-Chênes, a été l'instigateur de plusieurs programmes de formation, dont une école de hockey qui, pendant dix ans, a formé des centaines de joueurs à Sainte-Anne-des-Chênes, Beausejour, Melita, Winnipeg et à Ignace (Ontario).

Cette histoire commence à Willow Bunch, en 1968. C'est le moment d'un choix difficile et déterminant. À 26 ans, Jude Boulianne quitte son poste de directeur des loisirs au village pour s'inscrire en éducation physique à Bemidji State University (BSU).

Pendant trois ans, l'ancien des Pats de Régina joue au hockey avec l'équipe de BSU, qui remporte trois championnats nationaux. La dernière année, le défenseur Boulianne porte même le chandail du capitaine.

«On passait deux heures par jour sur la glace; je n'avais jamais fait ça. C'était le fun les parties, parce que les pratiques étaient difficiles! C'est là que j'ai eu des bons entraîneurs. J'étais assez haut parmi les compteurs, à cause des assistes.»

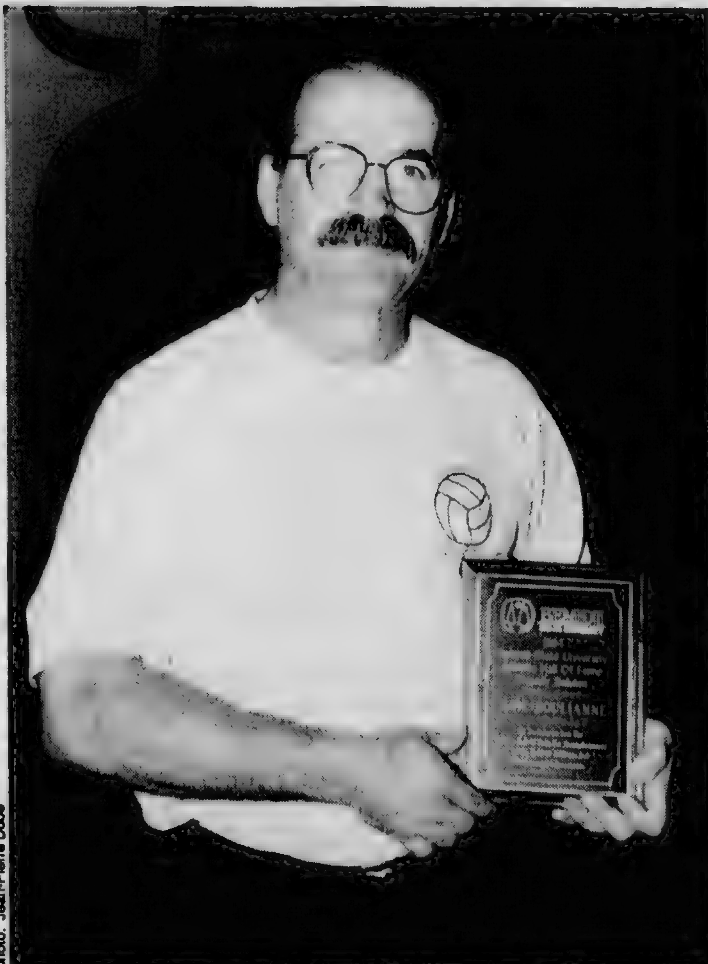


photo: Jean-Pierre Dubé

Jude Boulianne avec sa plaque de BSU: «Ils ont regardé ma carrière de 24 ans dans l'éducation physique. J'ai donné de la formation dans tous les sports.»

Diplôme en main, Jude Boulianne se retrouve à Sainte-Anne-des-Chênes en 1971, où il va enseigner pendant 15 ans. Sauf pour une pause de six mois en 1972-73, qu'il a passés avec sa femme et ses trois enfants à Klagenfurt en Autriche, pour jouer au hockey.

Le reste appartient à l'histoire: des pratiques de hockey, des parties (cinq ans avec les Mohawks, dix ans avec les As) à n'en plus finir, d'innombrables soirées derrière le banc à piloter des jeunes équipes.

Il a formé Daniel Lambert, Daniel Chaput, Paul Smith, Michel Pattyn, Jaques Archambault, etc...«J'aime savoir où ils sont rendus. Je me souviens d'une équipe des As senior: c'était tous des jeunes que j'avais entraînés!»

Depuis 1986, Jude Boulianne enseigne l'éducation physique à Lorette Collegiate, où il a mis sur pied un programme de hockey de calibre provincial. «Je voulais faire ça à Sainte-Anne, mais le programme de l'aréna était assez bon. À Lorette, il n'y avait pas d'équipe midget (15 à 17 ans). La ligue de Winnipeg cherchait justement des équipes: on a formé les Scorpions.

23 saisons comme entraîneur

«La direction de l'école a dit: vas-y! Ça fonctionne comme une équipe de volleyball, c'est dirigé par les profs. La qualité des joueurs est un critère, mais on regarde aussi le rendement académique.»

Ses quelque 23 saisons comme entraîneur n'ont pas amoindri son ardeur. «J'aime tellement ça, le hockey, c'est le sport que j'aime le plus. C'est dans mon sang! C'est un sport excitant: il faut que tu réagisses rapidement, spontanément. J'aimerais que tous les jeunes vivent ça.

«Je veux que les jeunes jouent le hockey comme c'est supposé d'être joué, avec finesse, avec vitesse. On a réussi à faire le message aux Scorpions: on n'a pas besoin d'avoir plus de talent que les autres, mais du coeur.

«Ce qu'on veut, c'est que les jeunes en viennent à aimer jouer au hockey; on aime gagner, mais c'est pas la fin du monde!»

Jude Boulianne a été reçu au Temple de la renommée de BSU en octobre dernier, en même temps que quatre de ses anciens confrères. «C'était inattendu pour moi, il y en a tellement d'autres qui ont mérité ça. C'est apprécié, pour toutes les heures qu'on a consacrées au sport. Ils ont tout fait pour nous rendre fiers.»

Il doit encore se rendre à Bemidji régulièrement pour y visiter son fils, Jude Brian, en 4e année d'université, qui participe également à l'équipe de hockey. «Il est meilleur que son père!»

Jean-Pierre DUBÉ

Les investissements du Réseau CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Aux termes de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* (LTGO), les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués ; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales ;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante ; et
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.
La déclaration de l'année civile en cours que le Réseau CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous ; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1993 et les prévisions pour 1994 et 1995. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DU RÉSEAU CP RAIL EN 1993
dans le matériel et les installations ferroviaires
(Alinéa 29(1)(a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*)
(en milliers)

	OUEST DU CANADA	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES
Traction	513 $	70 $
Autre matériel roulant	6 148	–
Voies	65 042	25 077
Triages et installations de réparation et de fabrication	4 028	1 450
Points de chargement et déchargement (terminaux)	2 343	–
DÉPENSES TOTALES	78 074 $	26 597 $

DÉPENSES DU RÉSEAU CP RAIL EN 1993
pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales
(Alinéa 29(1)(c) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*)

Rails et attaches	6 705 943 $
Aiguillages	2 547 926
Tournées de la voie	4 072 079
Autre entretien de la voie	4 198 977
Déneigement	1 668 536
Bâtiments le long de l'emprise	616 752
Ponts et ponceaux	1 848 156
Traverses	3 668 624
Renouvellement du ballast et nivellement	6 384 407
Désherbage et clôtures	2 618 447
Fossés et remblais	786 820
Divers	1 696 415
TOTAL	36 813 082 $

(NOTA : Aux dépenses d'entretien ci-indiquées s'ajoutent 149 737 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1993 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DU RÉSEAU CP RAIL EN 1994-1995
dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales
(Alinéa 29(1)(b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*) Soumis le 15 avril 1994

1. Traction
À la fin de 1993, CP Rail (Canada) possédait 917 locomotives de ligne et 252 locomotives de manœuvres, incluant 40 unités de ligne exploitées en vertu d'un bail à long terme.

Grâce au programme de remplacement du parc vieillissant de locomotives MLW à grande puissance, CP Rail a pu acquérir 18 locomotives de ligne en 1992 et en louer au total 33 autres.

Deux cent vingt-quatre (224) locomotives à six essieux, de 3000 HP, ont été dotées du système antipatinage, ce qui indique l'achèvement du programme de six ans destiné à doter les locomotives de ce système. À la fin de 1993, vingt-trois (23) autres locomotives de 3000 HP étaient dotées d'un système à microprocesseurs qui les rend comparables aux locomotives munies du système antipatinage. Le système antipatinage, ou PTC (Positive Traction Control), est un dispositif conçu pour accroître l'adhérence des roues de locomotive en les empêchant de patiner, ce qui augmente la capacité de remorquage des locomotives diesel dans les territoires à fortes pentes.

Il est possible de se procurer des copies de ces déclarations dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante :
Réseau CP Rail
Grain Communications
1716 – One Lombard Place
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3



2. Wagons
Au 31 décembre 1993, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail consistait en 209 wagons couverts et 9 301 wagons-trémies fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts fournis par CP Rail pour compléter l'essentiel du parc céréalier variera en fonction de la demande. CP Rail complétera le parc céréalier avec des wagons-trémies couverts du CP, au fur et à mesure que ces derniers seront libérés d'autres services, et avec des wagons-trémies couverts loués d'autres chemins de fer et d'entreprises de location, selon la disponibilité.

3. Voie
a) Travaux de renouvellement
En 1994 et 1995, CP Rail prévoit effectuer des travaux de renouvellement de la voie sur l'ensemble de son réseau au Canada, comme l'indique le tableau suivant :

	Approuvé pour 1994			Prévu pour 1995		
	EST	OUEST	TOTAL	EST	OUEST	TOTAL
Rails neufs (milles)	24	40	64	30	43	73
Rails de réemploi (milles)	1	19	20	10	32	42
Ballast (milles)	41	172	213	48	241	289
Traverses (en milliers)	79	497	576	100	604	704

b) Capacité des lignes principales
La ligne principale de CP Rail entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante en 1994 et en 1995.

c) Embranchements particuliers
CP Rail est consciente des efforts déployés par les exploitants de silos en série pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos de collecte et elle comprend que l'accroissement de la capacité des voies de silo serait avantageux à la fois pour les producteurs céréaliers et pour le chemin de fer. Aussi, CP Rail a-t-elle pour politique de contribuer à la construction et au prolongement des voies de silo en vue d'assurer la manutention plus efficace des wagons céréaliers.

CP Rail contribue aux améliorations qui accroîtront l'efficacité du système de manutention et de transport des céréales et permettront de ce fait au chemin de fer d'accroître sa capacité et d'améliorer son service. Un système de transport ferroviaire plus efficace fera baisser les prix de transport pour les producteurs de céréales de l'Ouest.

d) Expansion
En 1994, CP Rail compte entreprendre les projets d'immobilisations ci-après, dans l'ouest du Canada, qui auront des répercussions positives sur le transport de toutes les marchandises :

- Projets d'immobilisations portant sur les embranchements tributaires du transport des céréales, qui rendent l'exploitation plus efficace, au coût total prévu de 1,2 M$ en 1994.
- Poursuite des projets portant sur les voies de silo dans l'ouest du Canada afin de rendre plus efficace la manutention des wagons céréaliers. On prévoit un coût total de 1,5 M$ en 1994, pour ces projets.
- Étendre l'installation de la commande centralisée de la circulation (CCC) sur des tronçons de la subdivision de Maple Creek. Les immobilisations prévues pour ce projet en 1994 seront de 1,4 M$.
- Subdivision de Maple Creek – prolongement de voies d'évitement, à deux endroits, en 1994 ; coût en capital : 0,7 M$.
- Améliorations au système de communication ferroviaire, notamment au système de radiocommunication ferroviaire II, dans la subdivision de Mountain, division de Revelstoke. Le coût total prévu de ces projets est de 0,3 M$ en 1994.
- Fourniture au personnel de l'entretien de la signalisation de véhicules rail-route afin d'améliorer la capacité d'entretien de toutes les voies depuis Thunder Bay vers l'ouest. Le coût en capital prévu pour ce projet est de 2,2 M$ en 1994.

Gens d'ici

L'heureuse présidente

L'avocate Gisèle Champagne a été nommée à la présidence de la garderie Le P'tit Bonheur à l'assemblée annuelle du 12 octobre. La garderie offre 25 places pour les 2 à 5 ans et 20 places pour les 5 à 12 ans, ce qui rassemble une quarantaine de parents membres.

Elle-même parente d'un enfant de la garderie, Gisèle Champagne a toutes sortes d'idées pour collecter des fonds, comme la vente de livres de coupons et de produits dont un pourcentage reviendrait directement à la garderie.



Gisèle Champagne.

«C'est pour les enfants. C'est comme leur 2e maison; ils passent huit heures par jour ici. Je suis très contente de pouvoir aider. La garderie est très bonne pour mon enfant. Il est très content ici. Je veux qu'il parle français et à la garderie, tout se passe en français. C'est très bon.»

Après avoir terminé son secondaire au Collège Louis-Riel, Gisèle Champagne, originaire de Saint-Boniface, a complété un bac en commerce (1984) et un diplôme en droit (1991). Elle a été admise au barreau du Manitoba en 1992 et est avocate pour la Fédération des Métis du Manitoba depuis mai de cette année.

En tant que présidente du P'tit Bonheur, elle doit voir au bon fonctionnement du conseil d'administration, siéger à tous les comités et agir comme porte-parole officiel de la garderie. Pour la prochaine année, elle est épaulée de Marco Ratté (vice-président), Francine Marchildon (trésorière) et Rachelle Fortier (secrétaire).

K.B.

SOCIÉTÉ

Ross Tascona a participé au Débarquement en Normandie

Un enfant à la guerre

Aujourd'hui, quand on a 17 ans et qu'on n'aime pas l'école, on traîne dans la rue ou dans les salles de jeux vidéos. En 1940, on pouvait aussi partir à la guerre. C'est ce qu'a fait Ross Tascona, natif et résident de Saint-Boniface.

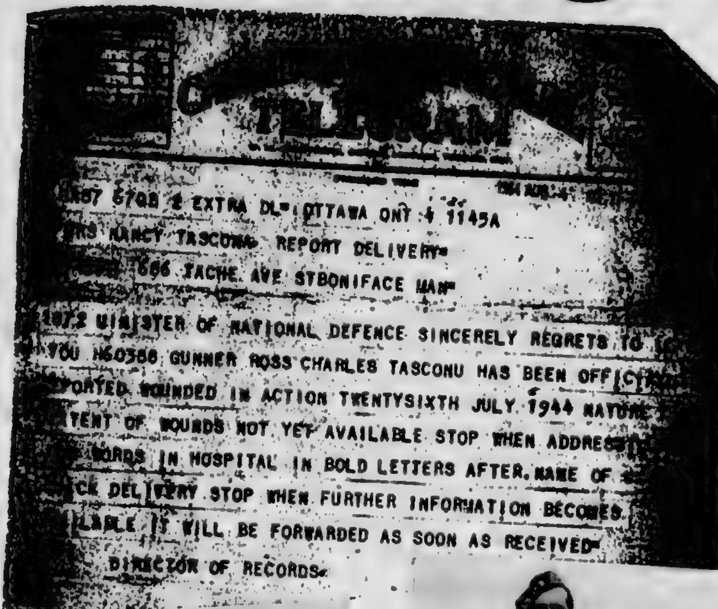
Ses parents n'étaient pas d'accord, bien sûr. Mais à 17 ans, les parents, on s'en fiche. Leur désaccord est même un encouragement supplémentaire. Ross Tascona est donc parti, et pour éviter de se faire arrêter par la police (il était encore mineur), il a donné une fausse gare de départ (il y avait alors deux grandes gares de chemin de fer à Winnipeg).

Pour se faire engager dans l'armée, il a menti sur son âge, se vieillissant de deux années. Et lorsque son sergent lui a signifié qu'il était trop jeune pour s'embarquer outremer, lui et son ami ont discrètement ajouté leurs noms sur la liste des soldats en partance. «Je ne sais pas pourquoi j'ai fait ça. On fait des choses folles quand on est jeune.»

Pendant deux ans, en compagnie de dizaines de milliers d'autres soldats canadiens, Ross Tascona a joué à la guerre sur les champs de bataille factices de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Écosse. Jusqu'à ce 4 juin 1944 où on a demandé à sa 3e Division, parmi d'autres, de monter sur les bateaux.

«Ils appelaient ça des «self-propelled guns». C'était des sortes de chars d'assaut sans toit. Il y avait quatre canons sur chaque bateau et six gars sur chaque canon.»

Comme la mer était mauvaise, tous ces hommes ont dû rester à bord environ 24 heures avant le départ. Le jeu de la guerre commençait à devenir dangereusement réel. «On n'avait pas vraiment peur, et pourtant, on n'était pas inconcient. On n'était jamais allé au combat. On ne savait pas ce que c'était.»



TELEGRAM

157 6708 2 EXTRA DL= OTTAWA ONT 4 1145A
MRS NANCY TASCONA REPORT DELIVERY=
666 TACHE AVE STBONIFACE MAN=
1872 MINISTER OF NATIONAL DEFENCE SINCERELY REGRETS TO
YOU H60366 GUNNER ROSS CHARLES TASCONU HAS BEEN OFFIC
PORTED WOUNDED IN ACTION TWENTYSIXTH JULY 1944 NATURE
TENT OF WOUNDS NOT YET AVAILABLE STOP WHEN ADDRES
WORDS IN HOSPITAL IN BOLD LETTERS AFTER NAME OF
CK DELIVERY STOP WHEN FURTHER INFORMATION BECOMES
LABLE IT WILL BE FORWARDED AS SOON AS RECEIVED=
DIRECTOR OF RECORDS.



Ross Tascona à 17 ans, et sur une plage de Normandie en mai dernier. Le télégramme en haut a été envoyé pour annoncer à ses parents qu'il avait été blessé. «Quand tu retournes là-bas et que tu vois les tombes de gars qui avaient le même âge que toi, 19 ou 20 ans, c'est choquant. Pour un moment tu penses, tu retournes en arrière. Mais c'est pas bon.»

Après quelques heures de navigation, les côtes normandes approchent. Les bateaux accostent à marée basse, ce qui leur évite de s'embrocher sur les chevaux de frise installés par les Allemands. Le char ouvert de Ross Tascona roule sur la grève. Le cauchemar commence.

«Les deux premiers chars devant nous ont été frappés par des grosses explosions. C'est là qu'on s'est dit pour la première fois: on est dans la guerre! Les gars dans le premier char n'ont pas eu le temps de réagir. Je crois qu'il n'y a eu aucun survivant. On a sauté de notre char. On avait peur en maudit. C'était la première fois de notre vie qu'on vivait ça.»

Ross Tascona et ses camarades courent droit devant eux, comme on le leur a appris pendant des mois. Surtout ne pas s'attarder, ne pas réfléchir. «J'ai vu un gars qui était mort devant. J'ai dit à mon sergent: pourquoi on ne fait pas un détour pour éviter de passer dessus? Il m'a répondu: on ne peut pas s'arrêter!»

Après une progression de quelques kilomètres, la contre-offensive allemande oblige la 3e Division à s'arrêter. Commence alors une guerre de position qui durera environ un mois, sous le pilonnage presque continuel de l'armée allemande. Ross Tascona ne garde pas de souvenirs précis de cet épisode infernal. Comme si un mécanisme automatique de survie avait tout effacé dans sa mémoire.

Finalement, la 3e Division peut continuer sa progression. Après la traversée de la ville de Caen, Ross Tascona reçoit un éclat d'obus qui le laissera partiellement sourd pour le reste de ses jours. Après un mois et demi de convalescence en Angleterre, on le renvoit sur le terrain pour participer à la libération de la Hollande.

Puis c'est la démobilisation. Pour hâter son retour à Winnipeg, Ross Tascona s'engage comme volontaire pour combattre au Japon. Mais l'explosion des bombes américaines contraint les Japonais à signer la paix plus tôt que prévu. Cette fois, la guerre est bien finie.

Ross Tascona retourne au Manitoba, où il deviendra employé des postes. Il épousera Raymonde Blanchette, qui lui donnera trois enfants: Brian, Barbara et Bruce. Si c'était à refaire, s'engagerait-il à nouveau? «Oh oui. Ç'a été la grande aventure de ma vie. À part ça, je n'ai jamais été plus loin que Grande Pointe!»

De la fierté? «Oui, surtout d'avoir été parmi les plus jeunes.»

Les regrets ou les remords, Ross Tascona n'en parlera pas, préférant dire qu'il n'est «pas un héros», ou répondant par une bonne blague, comme il l'a toujours fait avec ses enfants. Mais au fond de son coeur, il garde sûrement une place à part pour ses parents, qu'il a quittés à 17 ans et qu'il n'a jamais revus vivants.

Laurent GIMENEZ

Un vétéran canadien

Débarqué le 6 juin 1944 sur le secteur baptisé Juna Beach, les Canadiens ont pour objectif l'aérodrome de Carpiquet; cette rude tâche est confiée à la 9e brigade canadienne.

Le 4 juillet, Carpiquet tombe aux mains des Canadiens mais la porte de Caen tient encore par une chaîne de petits villages fortifiés au nord-ouest de la ville.

C'est en ce 11 novembre que je voudrais partager ce poème des enfants de Carpiquet aux vétérans canadiens.

Josiane De Smet
Saint-Claude (Manitoba)

Si je rencontrais un vétéran canadien,
Pour lui, je me ferais beau, mais je ne dirais pas un mot,
En silence, je le regarderais, je l'admirerais,
Cherchant dans ses yeux la souffrance du passé,
Me demandant à quoi il pense, cinquante ans après.
J'offrirais seulement mon sourire à son regard,
Dont je me souviendrai jusqu'à la fin des temps.

Si je rencontrais un vétéran canadien,
J'aimerais prendre sa main,
Lui montrer les lieux où il s'est battu,
Lui montrer les monuments qui lui sont dédiés,
Lui montrer ce qu'est devenu mon village, son village,
J'aimerais lui parler et lui dire
Que, si nous sommes libres, c'est grâce à lui.

Si je rencontrais un vétéran canadien,
En le voyant boiter de sa jambe blessée,
J'aimerais lui murmurer que c'est un grand homme,
Lui qui s'est battu pour nous avec tant de courage,
Oubliant la peur, la fatigue, la douleur de son coeur.
Je l'imaginerais, un fusil à la main, sauvant un enfant
Qui aurait pu être mon papa, ma maman.

Maintenant, devant ce vétéran canadien,
Pour le remercier du fond de mon coeur,
Je lui offre mes modestes cadeaux:
Ces mots, ces fleurs, une bise sur sa joue
Et, par la colombe, ce qu'il nous a déjà donné:
LA PAIX.

Rectification

L'église belge située au coin des rues Plinquet et Archibald a été construite en 1917 et non pas 1907, comme nous l'avons écrit par erreur dans La Liberté du 28 octobre au 3 novembre derniers.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. A.C.



photo: Karine Beaudette

Sur le pont d'Avignon

Dix étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) se sont rendus à Avignon (France) en mai-juin l'année dernière pour étudier une matière tout à fait pertinente: la littérature et la civilisation françaises. Deux professeurs du CUSB ont accompagné la délégation franco-manitobaine.

C'était la première fois qu'on donnait ce cours, grâce à une entente avec l'Université d'Avignon, et le CUSB a l'intention de répéter l'expérience ce printemps (du 16 mai au 17 juin 1995). Déjà neuf personnes sont intéressées, malgré le coût relativement élevé: environ 1 500 $ (sans compter le billet d'avion et les repas).

La collecte de fonds permet de réduire ces coûts. L'année dernière, les participants avaient amassé environ 2 500 $ avec l'aide de quelques bourses du Bureau de développement et en vendant de la pizza, du fromage et du chocolat. Les personnes intéressées ont jusqu'au 15 janvier pour s'inscrire (dépôt de 400 $).

Le jumelage avec Avignon prévoit aussi un échange d'étudiants. Le gagnant ou la gagnante (idéalement, en 2e année de géographie) de la bourse CIME se rend en France pour une année tandis qu'un ou une homologue d'Avignon vient au CUSB. On peut se procurer un formulaire de demande pour cette bourse auprès des doyens du CUSB.

K.B.

Chronique religieuse

Créer une véritable communauté

«Pourquoi construire la paix, il est requis avant tout que l'on extirpe les causes de discorde entre les hommes, car ce sont elles qui alimentent les guerres, à commencer par les injustices...»
(L'Église dans le Monde de ce Temps, Actes du IIe Concile du Vatican)



Hubert BALCAEN
Laïc*

La campagne d'automne 1994 de Développement et Paix est bien amorcée. Sous le thème central de La démocratisation au service des personnes, *le programme d'éducation met l'accent cette année sur la mondialisation de l'économie et ses conséquences sur la vie des populations du Sud et même du Nord dans les pays communément connus sous les noms de «pauvres» et «riches».*

Déjà, des sessions de formation, des activités d'éducation ainsi que le matériel pédagogique réalisé permettent aux membres et sympathisants de Développement et Paix de mieux comprendre comment, au Canada comme dans les pays du Sud, la mondialisation de l'économie enlève de plus en plus aux personnes le pouvoir de se développer selon leurs besoins. Pour Développement et Paix, la pleine participation des gens aux décisions qui les concernent est indispensable à tout effort de développement.

Notre campagne d'automne vise à démontrer comment les deux grandes institutions financières que sont la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) favorisent cette mondialisation par leurs politiques économiques tout en empirant les conditions de vie des populations les plus pauvres.

Bien que ces institutions nous semblent hors de portée, il est important de savoir que le Canada participe pleinement aux décisions du FMI et de la BM, y consacrant cette année environ 268 millions $. Par contre, les représentants canadiens à ces deux super structures n'ont pas à rendre compte de leurs décisions aux membres de la Chambre des Communes.

Selon Développement et Paix, «l'obligation de rendre des comptes au Parlement canadien forcerait notre gouvernement à être plus conscient et responsable des gestes qu'il pose envers les peuples du Sud (qu'on appelait, auparavant, le Tiers-Monde) en votant pour ou contre des prêts qui financent l'ajustement structurel.»

La campagne d'automne de Développement et Paix ne serait pas complète si elle ne se concrétisait pas par une action. C'est ainsi que Développement et Paix invite les personnes à signer une carte postale adressée au secrétaire d'État des Institutions financières internationales du Canada, Douglas Peters, lui demandant de faire en sorte que les représentants canadiens au FMI et à la BM soient redevables de leurs actions au Parlement canadien.

La carte postale demande aussi au gouvernement de veiller à ce que les populations touchées par les politiques de ces deux institutions participent aux décisions et aient accès à toute l'information nécessaire quant aux décisions qui les concernent.

Cette action d'automne, proposée par Développement et Paix, est pratique, morale, religieuse et urgente. Elle est pratique, car nous avons besoin de nous entraider dans nos actions, pas seulement dans nos mots ou nos idées. Elle est morale, car nous ne débattons pas sur des bases d'intérêts individuels, ni matériels. Nous demandons aux citoyens du Manitoba et du Canada de s'impliquer dans le bien-être de leurs voisins vivant dans la misère et dans des situations d'injustice.

Cela signifie que nous devons agir de façon collective afin de créer des conditions économiques favorables à des redressements en faveur des personnes d'abord, une tâche de justice essentielle. Enfin, l'action d'automne est religieuse car nous demandons à faire les pas qui créent une véritable communauté et non pas des communautés disloquées, une tâche éminemment religieuse.

La mondialisation n'est pas un effet du hasard; elle est une création humaine. Elle ne provient pas de Dieu. Nous connaissons la différence entre le bien et le mal, ce qui signifie que nous sommes responsables de nos choix. Quel que soit notre point de vue sur la mondialisation, nous y participons bon gré, mal gré. Dans ce contexte, notre façon de l'évaluer moralement devient d'une importance cruciale.

** Représentant du Manitoba au conseil national d'Éducation (secteur francophone)*

REMERCIEMENTS

Les auxilaires du Foyer Valade désirent remercier les résidents, les membres de leurs familles, le personnel du Foyer, les bénévoles et tous ceux et celles qui ont contribué au succès du thé-bazar qui a eu lieu le dimanche 23 octobre 1994.

Nécrologies

Emile Roy

M. Emile Roy est décédé au Foyer Valade le 1er novembre 1994 à l'âge de 99 ans et 10 mois. Il fut précédé dans la mort par son épouse Thérèse (née Gagné) en février 1993.

Il laisse dans le deuil ses quatre fils; Pierre (Dolores) de Calgary, Paul (Jeannette) d'Otterburne, Gabriel (Raymonde) de Kapuskasing (Ont.), Joseph (Diane) de Montebello (Qué.); et ses trois filles, Soeur Marie Luce Roy, soeur missionnaire oblate de Saint-Boniface, Alma Bonneau d'Edmonton (Alb.) et Alice (Gerry) Crouse d'Aylmer (Qué.). Il laisse aussi 12 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Il fut précédé dans la mort par ses parents et 15 frères et soeurs. Il laisse dans le deuil trois soeurs; Marie-Ange Banville de Saint-Pierre (Man.), Yvonne Roy et Soeur Alberta Roy du Québec; ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs; Antoinette Fréchette, Marie-Louise Gagné, Gabrielle et Maurice Lemoine, Annette Gagné, Olivier et Louise Gagné, Lucien Gagné, Marie-Josephe Fisette, l'abbé Pierre Gagné et Gisèle Gagné.

Emile naquit à Saint-Anaclet (Qué.) et a été producteur agricole à Otterburne de 1919 à 1970. En 1970, Emile et son épouse jouirent d'une retraite bien méritée au Foyer Chez Nous jusqu'en 1992 lorsqu'ils déménagèrent au Foyer Valade. En août 1992, ils célébrèrent 60 ans de vie de mariage.

Les funérailles, présidées par Mgr Albert Fréchette, ont eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface, le vendredi 4 novembre à 14 h. À la suite de l'incinération, les cendres ont été déposées au cimetière d'Otterburne le samedi 5 novembre à 15 h.

La famille invite ceux et celles qui le désirent à faire leurs dons au Service des activités, Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg R2M 5M4.

Les membres de la famille remercient de façon particulière le personnel du Foyer Valade pour tous les soins attentifs prodigués à l'égard de notre père.

La direction des funérailles de M. Emile Roy a été confiée au Salon mortuaire P. Coutu, 156, rue Marion.

Thérèse Poulain
(née Bouchard)

Décédée à domicile à Pointe-Claire (Québec) le 29 octobre 1994 à l'âge de 94 ans.

Mère bien-aimée de Noëlla, Rose-Aimée, Simone et John. Elle laisse dans le deuil plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Une messe commémorative sera célébrée le mardi 15 novembre 1994 à 14 h à la Cathédrale de Saint-Boniface (190, avenue de la Cathédrale, suivie de l'enterrement dans le cimetière de la Cathédrale.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.I.C.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.U.

La page de BICOLO

E O L O R E E O i O E i
L L R R L L E R R L i O
L L L E L O R E i L L E
i L L i i O i i L L E O
E E E L E L L L i E R O
R R E L L E L L i E R O
O E R E L L i E R O E i

Combien d'oreilles peux-tu trouver dans ce tableau?



Membre gagnant
Serge Desrosiers
10746
Swan River
8 ans

Salut!

Le thème de cette semaine: les oreilles, l'appareil qu'on se sert pour entendre. J'espère que tu auras beaucoup de plaisir!

Bicolo

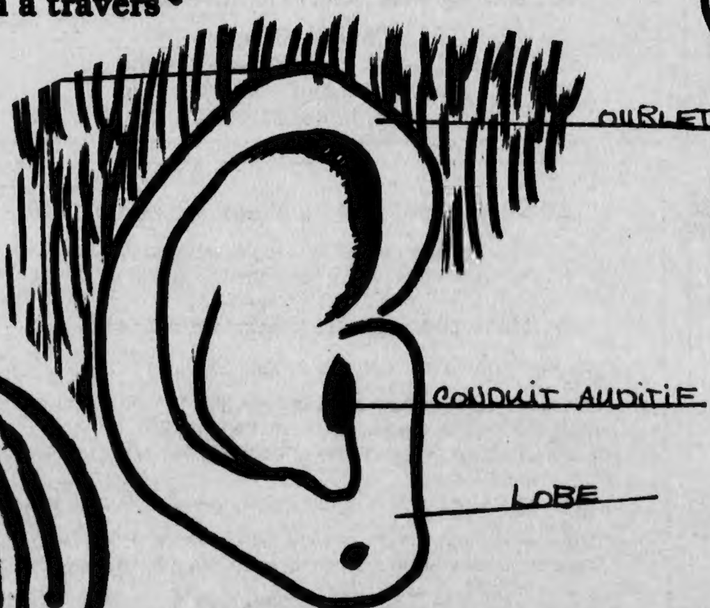




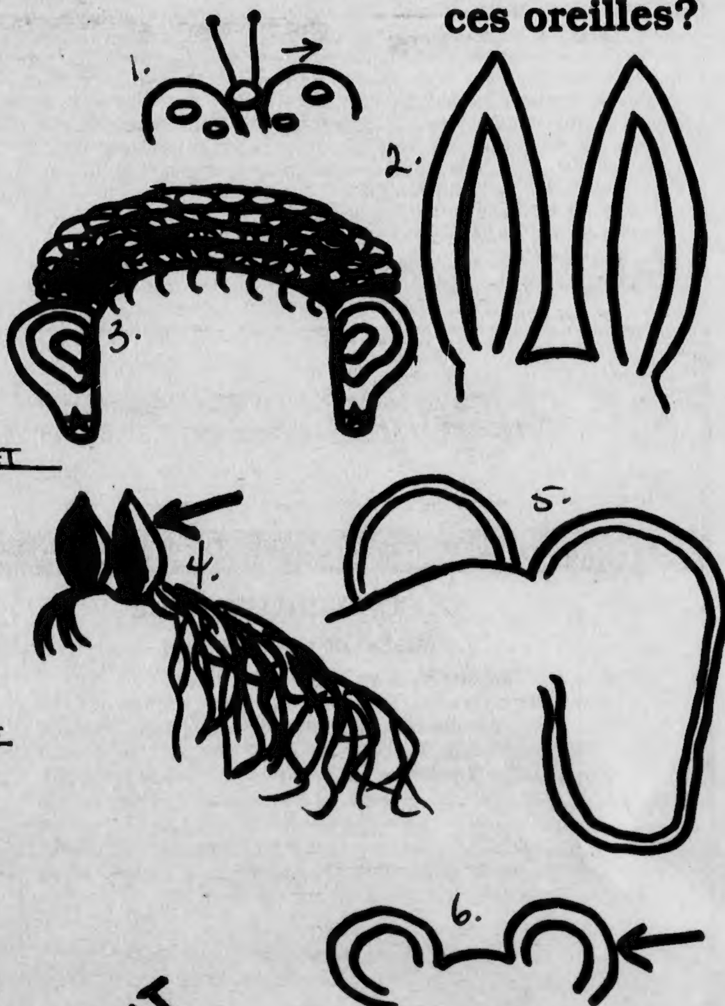
Dessine des pendants d'oreilles pour la femme.



Fais ton chemin à travers le labyrinthe.



À qui appartiennent ces oreilles?



Réponses: 1. papillon; 2. lapin; 3. humain; 4. cheval; 5. éléphant; 6. ours.

SAVAIS-TU QUE...
le sens de l'écoute s'appelle l'ouïe?

CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA a pour mandat de fournir des services de consultation en gestion aux organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux, ainsi qu'aux gouvernements étrangers et aux organismes internationaux. Notre Pratique internationale invite présentement

d'experts-conseils

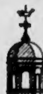
à poser leur candidature. Pour être inclu(e)s dans notre liste de personnes-ressources préqualifiées, les candidat(e)s doivent posséder une formation universitaire directement pertinente et de plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'aide au développement international. Cela dans l'intention de les faire participer, au moyen de l'impartition de contrats, à la planification, le suivi et l'évaluation de projets de développement international et de systèmes de gestion connexes.

Nous vous invitons à une séance d'information :

Le lundi 14 novembre 1994 – 10 h - 12 h
DELTA WINNIPEG, Pièce Prairie
288, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
(204) 956-0410

CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA — CONSULTING AND AUDIT CANADA

Pratique internationale
112, rue Kent, Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone (613) 943-8422 Télécopieur (613) 995-9203



OFFRE D'EMPLOI

FANEUIL ISG INC.

une compagnie de recherche et de marketing intégrés, est à la recherche de personnes fiables et responsables comme **représentants de services faits par téléphone**.

Postes à temps partiel et à temps plein dans une atmosphère professionnelle de bureau.

Les heures sont très flexibles. Habileté en dactylographie est une nécessité. Il faut aussi avoir un bon rapport avec les gens et de l'expérience dans le service à la clientèle. Bilinguisme serait un atout.

Il faut faire sa demande en personne au :

363, avenue Broadway, 16e étage
de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi.

CRTC — **Avis public** — Canada

Avis public CRTC 1994-130 - **APPEL D'OBSERVATIONS CONCERNANT L'ARRÊTÉ C.P. 1994-1689.** L'arrêté expose le cadre actuel de la politique du gouvernement à l'égard des nouvelles technologies de communications; il demande également au CRTC de faire rapport sur un certain nombre de questions de portée générale concernant trois grands secteurs : les installations, le contenu et la concurrence. La date limite de dépôt d'observations par écrit, pour la première étape, est fixée au **16 janvier 1995**, et pour la seconde étape, les observations devront être présentées au plus tard le **13 février 1995**. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC au (819) 997–2429; et aux bureaux régionaux du CRTC à Toronto (416) 954–6273, Montréal (514) 283–6607, Vancouver (604) 666–2111, Winnipeg (204) 983–6306, Halifax (902) 426–7997.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

---

LA DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE ET LE SERVICE DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

LE CURRICULUM VITAE

(atelier de deux heures)

Le curriculum vitae constitue aujourd'hui un outil indispensable pour se trouver un emploi et faire connaître ses qualifications, ses compétences et sa personnalité. Au cours de cet atelier qui s'adresse à ceux et à celles qui veulent préparer ou mettre à jour leur curriculum vitae, nous aborderons les sujets suivants : les étapes de la préparation d'un curriculum vitae, les types de curriculum vitae, les éléments essentiels et facultatifs, la présentation visuelle et la lettre de demande d'emploi.

Dates :
le mercredi 16 novembre de 19 h à 21 h
au salon Sportex (1-301B)
ou
le mardi 15 novembre de 11 h 30 à 13 h 30
au local 3022

Frais d'inscription :
10,70 $ (gratuit pour les étudiants du CUSB)

Inscrivez-vous au bureau du registraire.

On vous attend en grand nombre!!!



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Le **Collège Louis-Riel**, école française 7-S4
de la Division scolaire franco-manitobaine nº 49,
est à la recherche d'un.e
enseignant.e pour un poste temporaire
du 1er janvier au 30 juin 1995.

La personne choisie enseignera les matières suivantes :

- des cours de français au secondaire 1;
- un cours d'anglais au secondaire 2.

Les personnes intéressées soumettront leur demande **le ou avant le 21 novembre** à :

Léo Robert, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

L'école Pointe-des-Chênes, école française M-S4
de la Division scolaire franco-manitobaine nº 49,
est à la recherche d'un.e
enseignant.e pour un poste temporaire
du 1er janvier au 30 juin 1995 à 43 % du temps.

La personne choisie enseignera les cours suivants :

- dactylographie 20G;
- français 20G;
- mathématiques 10G.

Les personnes intéressées soumettront leur demande **le ou avant le 21 novembre** à :

Armand St-Hilaire, directeur
École Pointe-des-Chênes
Case postale 459
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0



OFFRE D'EMPLOI

Henry Armstrong,
un leader majeur dans le secteur de l'imprimerie au Manitoba, ouvrira prochainement un centre de reproduction bilingue à Saint-Boniface.

Nous cherchons une personne compétente qui puisse:

- faire la réception et autres tâches de secrétariat;
- avoir nécessairement une bonne connaissance du WordPerfect;
- avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.;
- avoir une connaissance du "Desktop Publishing" serait un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 15 novembre** à :

Philippe Chaput
308A–693, chemin Sainte-Anne
Winnipeg (Manitoba) R2N 3T5
Téléphone: 257–8530

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Le **Collège Louis-Riel**, école française 7-S4
de la Division scolaire franco-manitobaine nº 49,
est à la recherche d'un.e
secrétaire pour un poste permanent à demi-temps.

La personne devra répondre aux critères suivants :

- expérience de secrétaire en milieu scolaire;
- excellente maîtrise du français et de l'anglais;
- connaissance de l'informatique et en particulier Microsoft Word et Word Perfect 6.0a;
- connaissance de la communauté et engagement vis-à-vis celle-ci.

L'entrée en fonction sera le plus tôt possible. Les personnes intéressées soumettront leur demande **le ou avant le 15 novembre** à :

Léo Robert, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2



Gilbert Cloutier, cma
AVISEUR FINANCIER
Wpg.: 943-6828, poste 230, ou 237-0762
Notre-Dame-de-Lourdes: 248-2557

SERVICES OFFERTS

- ❑ Transfert - plans de pension
- ❑ Assurance-invalidité (GWL)
- ❑ Assurance-vie
- ❑ Certificats à terme
- ❑ Fonds mutuels
- ❑ Plans d'épargne et autres...

Profitez-en et ...
renseignez-vous! C'est gratuit!



APA — **Appareils Provencher Appliances**

196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Profitez de nos aubaines!

Appareils électroménagers.

Nous achetons et vendons cuisinières, réfrigérateurs, laveuses et sécheuses usagés.

Réparations à domicile.

Appareils «Crosley» neufs.



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE RITA ANTOINETTE FRASER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201 - 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 19 décembre 1994.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour de novembre 1994.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.A.G.

QUIZ

Souvenez-vous



QUESTIONS

1. Où est situé ce monument aux morts, qui en est l'auteur et quand a-t-il été érigé?

2. À quoi correspondent les chiffres suivants: 1 737 392; 112 016; 192 869; 54 481?

3. Combien reste-t-il d'anciens combattants au Canada?

4. Quel est l'âge moyen des anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale?

5. Combien de soldats canadiens ont reçu la Croix Victoria pour leurs faits d'armes durant la Seconde Guerre mondiale?

6. Combien de divisions canadiennes ont participé aux opérations d'invasion alliée en Europe durant la Deuxième Guerre mondiale?

7. **Question *SBARRO***
Combien y a-t-il eu de morts canadiens durant la Guerre du Golfe en 1991?

RÉPONSES

1. Ce monument est situé sur le boulevard Provencher, en face du Club Belge. Il date de 1938. Son auteur, Hubert Garnier, est mort il y a sept ans. Il était né en France et était arrivé au Canada à l'âge de dix ans. Parmi ses autres oeuvres winnipégoises, on compte l'ornementation du magasin de la Baie d'Hudson et l'édifice des Archives du Manitoba, au centre-ville.

2. 1 737 392: nombre de participants canadiens aux deux guerres mondiales et à la guerre de Corée; 112 016: nombre de morts canadiens durant ces trois guerres; 192 869: nombre de blessés; 54 481: nombre de femmes canadiennes ayant participé aux deux guerres mondiales.

3. 550 000.

4. 71 ans.

5. 13.

6. Trois divisions, composées chacune d'environ 20 000 soldats. La 1re a participé au débarquement en Afrique du Nord et en Sicile en 1943; la 2e a été décimée lors du raid sur Dieppe en 1942; et la troisième a participé au débarquement sur les plages de Normandie en 1944.

7. **Réponse *SBARRO*.**

Compilé par Laurent GIMENEZ

(Source: Légion royale canadienne, Bruce Tascona)

RECETTE

Burrito au boeuf en casserole



Préparation: *5 minutes.*
Cuisson: *25 minutes.*

Croûte:
1 bte (454 g) de haricots frits à la mexicaine
1 tasse (250 mL) de mélange à biscuits à la poudre à pâte
1/4 tasse (50 mL) d'eau

Garniture:
1 lb (500 g) de boeuf haché maigre
1 bouteille (16 oz) de sauce salsa
1 1/2 tasse (375 mL) de fromage cheddar, râpé
1/4 tasse (50 mL) d'olives noires dénoyautées et tranchées

Mélanger les ingrédients de la croûte et presser dans un plat huilé de 9 po x 13 po. Brunir le boeuf dans un poêlon, égoutter le gras. Sur la croûte, placer le boeuf, la sauce salsa, le fromage et garnir avec les olives. Cuire à 375°F, 25-30 minutes. Servir avec de la laitue, des tomates et de la crème sure.

Donne 6 portions.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

JE SUIS GARDIENNE D'ENFANT: Je suis libre immédiatement. Avec bonnes références. S.V.P. composez le 237-1548.
763-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. T.R.
770-

Recherche

À SOUTHDALE: Sébastien, 5 ans et Simon, 1 an, sont à la recherche d'une personne tendre et douce pour prendre soin d'eux à leur maison. Nous demandons disponibilité flexible. Références et reçus préférables. S.V.P. téléphoner au 257-4664.
757-

CHERCHE non fumeur pour partager une grande maison. Tout compris. Composez le 233-9393 avant 9 h ou en soirée.
765-

RECHERCHE gardienne dans Fort Rouge, le Nord de Saint-Vital ou Norwood pour le début janvier, pour bébé de 6 mois. 233-5995.
767-

À vendre

VENTE PRIVÉE: Maison à Norwood. 2 chambres à coucher, plancher de bois, 2 salles de bain, sous-sol fini. Très propre. Maison ouverte chaque dimanche de 14 h à 16 h au 144, rue Kitson. 237-1254. 65 900 $.
754-

À VENDRE: Maison à Saint-Vital, à 2 min. de l'école Lavallée, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, lot double, garage et grand jardin. 73 900 $. Tél.: 255-1194.
755-

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur, 1122 pieds carrés. Composez 233-3753.
761-

ORGUE À VENDRE: Hammond E-100, deux claviers de 61 notes, pédalier complet, jeux multiples, percussions variées. Idéale pour chapelle ou maison. Bon prix. 237-1125.
764-

À VENDRE: Aquarium de 25 gallons d'une valeur de 300 $. Meilleure offre. Contacter Marie-Hélène Duval, 233-8849.
769-

À louer

DUPLEX à louer pour personne ou personnes tranquille(s). 1 300 pieds carrés, très propre, 3 chambres à coucher, vue pittoresque sur la place Gaboury, grande cuisine avec frigo, cuisinière et lave-vaiselle, air climatisé, stationnement. Non-fumeurs. 231-3462.
742-

À LOUER: Saint-Boniface, 505, rue Ritchot, appartement de 2 chambres à coucher, air cond., sécurité. Libre le 1er décembre. 465 $/mois. Tél.: 233-0961.
758-

À LOUER: Duplex, 3 chambres à coucher, stationnement compris. Non-fumeur. 233-9650. Disponible le 15 novembre.
766-

APPARTEMENTS À LOUER: 1. Garçonnière, services inclus pour 309 $. 2. Une chambre à coucher, stationnement inclus. 398 $. 208, rue Notre-Dame. Références demandées. Appelez le 235-1745 ou le 237-3199.
771-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
9e étage, 400, av. St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

MONK, GOODWIN
... AVOCATS ET NOTAIRES ...
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL L. J. CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-9600
Télécopieur: 233-2689

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage	Téléphone:
360, rue Main	**957-0050**
Winnipeg (Man.)	Télécopieur:
R3C 4G1	**957-0840**

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Encouragez nos annonceurs!

PROVENCHER PRESS
353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél.: 237-5558
Téléc.: 237-5561
IMPRIMERIE ♦
TYPOGRAPHIE ♦
PHOTOCOPIES ♦
(4 ¢ 100 COPIES OU PLUS)
SERVICE ET QUALITÉ ♦
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

MÉTIERS

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LE CLUB
LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface • 233-8997
- *Bowling* – public et licencié.
- *Bingo* – lundi, mardi, jeudi.
- *Bar* – Danses jeudi à samedi.
- *Banquets* – noces, anniversaires, séminaires.
- *Bouffe* – repas du midi ouvert au public.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET
Monuments
Troisième génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

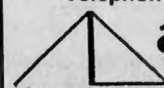


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051



Recyclez ce journal!

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É,-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ❐	32,10 $ ❐	35 $ ❐
2 ans	51,30 $ ❐	58,85 $ ❐	70 $ ❐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____